

**10e Chambre, instants d'audience de Raymond Depardon**  
**EXTRAIT n°1**

Participants Nicole Deverdy/Devervy, juge et procureur du roi.

00:11:20

	Vous vous appelez madame Deverdy Nicole. Les faits qu'on vous reproche sont d'avoir à Paris, le premier février 2003, conduit un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique,
J	caractérisé par le fait que vous aviez 0,59mg d'alcool pur dans l'air expiré. Alors vous avez du réfléchir depuis à ce qui c'était passé. Pouvez-vous nous indiquer pourquoi, en <i>réleve le menton, tête penchée vers la gauche, esquisse d'un sourire, mâchoire contractée</i> :: <i>Tête haut bas</i> sortant de ce dîner, aux alentours de 21h30, vous n'avez pas pris soit des transports en commun, soit un taxi, le tribunal vous écoute.
P	Euh je suis donc allée dîner chez des amis. Je n'ai PAS seulement bu du vin, j'ai DÎNÉ, et je suis partie à la dernière bouchée pour rentrer tôt chez moi, parce que j'aime <i>Regard bas</i> :: <i>Appui de la tête</i> me coucher TÔT. Et que j'ai besoin pour mon travail, pour tout... Je n'aime pas me coucher tard et rentrer tard. <i>Bon</i> . Euhhh, je me sentais en PARfait état, absolument pas <i>tête vers le haut, gauche droite</i> :: IM-BI-BÉE de vin ou de quoi que ce soit [ / ]
J	[Oui mais...]
P	Je pense que quand on va dîner chez des amis... Ecoutez j'ai, à l'âge que j'ai, j'ai jamais rien eu, ça fait 45 ans que j'ai mon permis, et je vous dit très franchement c'est la <i>doigts pincés vers l'avant</i> <i>première fois</i> (.) que j'ai un problème avec un agent. Et, et, et <i>ça peut arriver</i> , je reconnais, que j'avais peut-être bu un verre de vin de trop [ :: <i>tête de gauche à droite, puis bas en haut deux mains, de sa poitrine vers l'extérieur (+)</i> / <i>tête vers le haut, sourire crispé</i>
J	[Je vous interromp hein...]
P	Oui mais oui mais / <i>Sourire / tête penchée vers la gauche, sourire</i> :: <i>tête haut bas (+)</i> Il y a quelque chose que vous ne semblez pas comprendre. Vous n'avez pas un problème avec un agent, vous avez commis un délit. C'est pas du tout pareil. Vous n'êtes pas là <i>Tête haut</i> :: parce que vous avez eu un problème avec un agent. Vous êtes là parce que vous avez violé la loi. Si la loi prévoit, qu'à partir de 0,40mg dans l'air expiré, c'est à dire que vous <i>Tête haut penchée gauche léger</i> le dépassez un peu, vous êtes à 0,50mg, on est en train de commettre un délit, c'est précisément parce quand on a un peu bu - vous n'avez pas le taux comparable à celui
J	qu'on a évoqué dans l'affaire précédente - quand on a un peu bu, on est légèrement euphorique, on se surestime, on va donc aller un petit peu plus à gauche peut-être qu'on aurait été dans un état normal, et que les réflexes par contre sont légèrement amoindris, plus lents. Donc, le fait de se sentir apte à conduire, n'a aucune incidence quant à la réalité de votre réelle aptitude à conduire. Est-ce que vous comprenez ça?
P	Mais parfaitement. Je dis que j'ai eu tort [ / ]
J	[Ah bon, j'avais pas compris que vous l'aviez compris [ / ]
	[Je vous l'ai dit dès le début. Je vous l'ai dit dès le début, que j'aurais du peut-être pas prendre ma voiture pour rentrer. Si, je l'ai dit au tout début. Voilà. Et donc je reconnais <i>tête vers le haut</i> / <i>Tête haut bas</i> \ <i>tête gauche à droite, penchée droite</i> parfaitement. Je l'ai reconnu, j'ai été le lendemain matin venant d'Anières, je suis arrivée la première au commissariat pour déposer un procès verbal. Je suis arrivée la <i>index pointant vers le juge, de bas en haut</i> <i>deux mains de bas en haut (+)</i> première, on m'a fait attendre 3/4 heures. Donc je suis quelqu'un de sérieux. Je ne suis pas du tout quelqu'un qui BOIT. Je bois de l'eau, tout le temps, tout le temps, je bois <i>Tête penchée droite léger</i> <i>Appui de la tête</i> <i>deux mains de bas en haut, index et pouces réunis (+)</i> 2L d'eau en 24 heures. Et, et, et je vous assure que, que, que le vin euh, j'en bois RArement. J'en bois une fois de temps en temps et surtout du bon. Sinon je n'en bois pas. <i>Tête haut bas</i> <i>Regard bas, tête droite gauche</i> :: <i>Appui de la tête</i> \ Mais c'était... Bon. C'est mal tombé, j'ai eu un coup de malchance. <i>tête vers le haut</i> :: <i>sourire</i>
J	Oui mais le tribunal avait cru entendre, pardonnez-moi, "si je m'étais sentie pas bien, bien entendu j'aurais pris un taxi." Et le tribunal a cru entendre dans la phrase <i>Machoire crispée</i> <i>Tête haut bas (+)</i> <i>Sourire</i> <i>Tête haut bas (+)</i> <i>Sourire</i> précédente, "comme je me sentais parfaitement très bien je ne l'ai pas fait." Donc voyez-vous, j'avais cru entendre une phrase complète et pas coupée en deux. [ / ]
P	[Ah oui, pardonnez-moi alors, je me suis mal exprimée[ / ]
J	[Sans doute, sans doute]
P	Mais c'est pas du tout habituel, et d'ailleurs je vais vous dire une chose, ne conduis jamais quand j'ai bu un peu de vin et euhhh [ / ]
J	[Sauf ce jour-là malheureusement]
P	Et ce jour là j'avais... Mais vous savez, l'erreur est humaine et... et... J'admets que j'ai fait une erreur. Et je... Et c'est une bonne leçon pour euhhhh... Ca fait 45 ans <i>Tête haut</i> <i>Tête haut penchée droite</i> <i>Regard gauche (vers le public)</i> <i>Sourire (+)</i> :: que j'ai mon permis, je n'ai jamais eu un problème. <i>Index vers l'avant (+) Regard intense</i>
J	C'est clair [ / ]
P	[Voilà. ]
J	Alors on va en venir maintenant euh à votre personnalité puis on verra ensuite [ / ]
P	[ Oui, oui ] / /
J	Si madame la procureur ou bien euh votre avocat veut poser des questions sur l'un ou l'autre... on va euh... parler des deux. Donc euh, vous êtes euh, propriétaire de votre appartement. Vous êtes mariée, vous avez 3 enfants et 4 petits-enfants [ / ]
P	[ Oui ]
J	Et vous êtes artiste-peintre [ / ]
P	[ Depuis toujours. ]
J	Vous travaillez de façon indépendante?

P	Oui. <i>Appui tête ::</i>
J	Totalement?
P	Oui totalement. <i>Appui de tête :: Tête gauche droite léger</i>
J	Oui. Vous êtes [
P	[ Depuis que j'ai euh... Ben j'ai commencé à travailler à 17 ans euh... après avoir fait les arts décoratifs. J'ai été prise dans une très très bonne galerie à Paris et [ <i>Regard haut gauche</i>
J	[ Oui vous avez... Vous êtes diplômée des arts déco [
P	[ Hein? Oui. ] <i>Tête gauche droite léger :: Tête haut bas léger ::</i>
J	Vous êtes diplômée des arts déco.
P	Voilà, et je... j'ai... c'est... c'est... c'est... c'est mon métier et c'est ma passion et... et... et... [
J	[ Et c'est accessoirement votre moyen d'existence. ] <i>Tête gauche droite léger :: Tête gauche droite léger ::</i>
P	Oui. <u>Tout à fait.</u> <i>Sourire</i>
J	Euh... Sur les faits
P	[ Oui [
J	[ ou sur la personnalité, madame la procureur, avez-vous des questions à poser? ]
PR	Quels sont les revenus de la prévenue?
J	Vos ressources moyennes [
P	[ C'est que euh... Ecoutez euh... C'est en <u>dents de scie</u> et [ <i>Index haut puis bas</i>
J	[ Justement c'est pourquoi je m'en doutais, c'est pourquoi je dis moyenne [
P	[ Euh... Je n'ai pra... Je peux rester 6 mois sans ressources du tout [
J	[ Bon, l'année dernière vous avez fait une déclaration à l'administration fiscale. Vos bénéfices se chiffraient à combien? <i>Tête haut bas ::</i>
P	Euh... Je n'ai pas la mémoire de cette... (.) <u>Parce que je la fais</u> sur celle de mon mari, donc je la fais avec mon mari donc je ne... je n'ai pas de... (.) Ca dépend si je fais [ <i>Regard haut gauche :: Tête haut :: Tête gauche droite</i>
J	Donc vous êtes dans l'incapacité absolue de dire si, sur une année [
P	[ Oui [
J	[ Votre art vous rapporte, je parle encore en francs pardon, 2000 francs, 3000 francs, 5000 francs à vous, indépendamment des revenus de votre époux?
P	Indépendamment de de... des revenus de mon époux, c'est dur de faire un moyenne euh... pfff... Disons par an <u>euh</u> ... Parce que je fais des euh... des petites choses <i>Regard haut gauche :: Tête gauche droite Regard haut</i>
J	[ Bon, on va être obligés d'essayer de [
P	[ Ca peut, je donne une moyenne, je vous le dis très franchement, depuis quelques années ça a baissé, ça a chuté, ça peut... 3000 francs par an <u>voilà</u> . <i>Regard bas :: Tête penchée droite :: Appui tête Tête haut bas</i>
J	Par an ?
P	Ouais. En <u>moyenne</u> . <i>/</i>
J	D'accord. Est-ce que [
P	[ Alors euh... [ <i>Main droite sur le plexus</i>
J	[ Est-ce que je peux vous demander quelles sont les ressources de votre époux et les charges de votre foyer? [ <i>Tête haut bas ::</i>
P	[ Il est en retraite. Il est en retraite [ <i>Tête penchée gauche</i>
J	[ Oui donc il touche une retraite [
P	[ Il donc il <u>n'a pas beaucoup</u> , il n'a, il n'a pas... Euh... Une très grosse retraite et donc euh... [ <i>Tête gauche droite Regard gauche ::</i>
J	[ Attendez, on n'est pas là, si, si, si le tribunal vous pose des questions qui vous paraissent indiscrètes [
P	[ Mais je n'ai pas les chiffres euh [
J	[ Vous nous laissez parler s'il vous plaît [
P	[ On m'a pas demandé [
J	[ C'est parce que le code pénal prévoit [
P	[ Oui [
J	[ que en cas d'amende [
P	[ Oui [
J	[ - et c'est, et c'est justice - [
P	[ Oui [

J	[ L'amende doit être proportionnée aux revenus. ]
P	[ Bien sûr [
J	[ Donc mes questions ne sont pas celles de l'administration fiscales, elles tendent simplement [
P	[ Oui [
J	[ A avoir une ordre de grandeur [
P	[ Oui [
J	[ Et vous seriez vraiment euh... Vous coopéreriez, ça serait quand même mieux en nous disant le montant approximatif de la retraite de votre époux que vous ne pouvez pas ignorer totalement. ]
P	Euh... Je, je, je ne l'ignore... en partie. Euh... Euh... (.) Il doit toucher, je ne sais pas moi euh... 12000 francs par, par, par mois ou quelque chose comme ça. <i>Regard haut gauche :: Tête droite gauche (+) (+)</i>
J	Avez-vous des enfants encore à charge?
P	Nan. Ils sont tous mariés et j'ai 4 petits enfants. J'ai plus d'enfants à charge non, non non non [ <i>Tête droite :: Tête gauche droite Sourire</i>
J	[ Merci. Merci de ces précision [
P	[ Non non, mais ils sont [ <i>::</i>
J	[ Euh... Difficilement obtenue. Madame la procureur vous avez la parole pour vos réquisitions. ] <i>Tête haut :: Regard gauche vers le procureur du roi</i>
PR	Ce qui m'étonne c'est que vous avez un métier d'expression artistique. Et, pour tout vous dire, votre expression verbale m'a un peu inquiétée. Et comme on dit que en principe, euh... l'art a pour but de rendre le réel visible, je suis pas sûre d'avoir tout compris de votre message. Parce que votre message, dans 3 phrases, il est, à l'envers. Vous dites "j'ai eu un problème avec un agent", "j'ai eu la malchance de me faire arrêter" et "les agents ont été un peu injustes". Ca c'est ce qu'on appelle rejeter la faute sur autrui. C'est pas vous, c'est le fatum hein, le destin. Pas de chance, je suis passée au mauvais moment, au mauvais endroit, là où il y avait une patrouille. Et puis, c'est pas de ma faute, c'est de la faute des agents qui ont été un peu trop euh... un peu trop euh... zélés. C'est pas comme ça qu'il faut voir les choses hein. <i>Tête gauche droite (+) Sourcils haut, Moue de la bouche</i> Je crois que, euh... ces phrases, elle sont pas admissibles, donc moi, mon message de ministère public c'est de vous dire "on vous a arrêtée, tant mieux". <i>Sourir après touche à l'épaule de l'avocate</i> Tant mieux si effectivement ça peut vous éviter dans les soirées à venir, de vous sentir trop bien, et de vous dire que vous n'avez pas de problèmes d'alcool. Tant mieux si ça peut vous éviter de causer un accident. Donc c'est un message de prévention que le législateur, et par mon intermédiaire le ministère public, vous adresse. <i>Regard bas ::</i> Je recquiers une amende de 1200€ et une suspension de 4 mois du permis de conduire. <i>Regard haut droite :: Moue de la bouche</i>
J	Merci madame la procureur. La défense a la parole.
A	Oui madame le président, je ne partage pas tout à fait la position de madame le procureur de la république dans le dossier. Dans le dossier puisque, euh... je crois que si il est vrai que madame Devervy s'est mal exprimée peut-être tout à l'heure devant vous, euh... sur sa culpabilité, sur la reconnaissance des faits qui lui sont reprochés, je peux vous assurer que quand j'ai rencontré madame Devervy, la première chose qu'elle m'a dit c'est que "Euh je suis convoquée devant le tribunal correctionnel, j'avais bu 2 verres, fin j'avais bu 3 verres à un apéritif, j'aurais pas du en boire peut-être autant mais je me suis pas rendue compte euh... que j'étais ivre et que je ne pouvais pas prendre le volant ce jour-là. Alors vous tiendrez compte aussi du fait qu'elle a déjà une rétention administrative de son permis de conduire, qu'elle a eu des points supprimés et je crois que madame Devervy se restreindra à, à beaucoup moins boire et surtout à ne pas prendre le volant lorsqu'elle sortira d'un dîner arrosé, moyennement arrosé. Voilà pour mes observations madame le président.
J	Très bien, je vous remercie. Madame, levez-vous. Levez-vous. Avez-vous quelque chose à ajouter?
P	Euh... ffff... Non je, je pense que euh... Juste avant, avant que je tourne, que je, je prenne le tournant du Boulevard des Batignoles, rue de Rome ... euh ... (.) à peine euh... fin quelques secondes avant il y a, y a une voiture qui, qui a dou... qui a brûlé le feu rouge mais les agents ne l'ont pas vue. Alors euh... C'est, c'est tous les jours comme ça, j'en vois tout le temps. C'est CA alors, euh... j'estime, je... je... je... je... je ne... je pense que ne ne mérite absolument pas un retrait de 4 mois, j'ai mérité UN retrait d'un mois. Je le dis très franchement, je ne mérite absolument aucun retrait de permis euh... et... et... et... [ <i>Regard bas :: Tête gauche droite</i> <i>Mains haut bas (+) Mains haut bas :: Tête gauche droite</i> <i>Tête penchée droite Sourire Tête gauche droite :: Index et pouce pincés haut bas ::</i>
J	[ Ca c'est nous qui allons voir [
P	[ Oui, non, d'accord, mais je vous dis ce que je... comment je ressens les choses. J'ai... Je suis un, je suis un être quand même mûr, je ne suis pas euh... bon... <i>Tête haut ::</i>
J	[ Là sur votre franchise on n'a aucun doute oui. ]
P	Voilà.
J	Vous allez vous asseoir dans la salle et la décision sera rendue tout à l'heure [
P	[ Merci [
J	[ après la suspension d'audience. Affaire suivante. ]
00:21:48	
00:46:00	

Le tribunal, après en avoir délibéré, vous déclare coupable des faits qui vous sont reprochés. En répression, vous condamne à une amende de 500€, vous recevrez, d'ici quelques mois, une demande du trésor public d'avoir à vous acquitter de cette amende. En ce qui concerne la suspension de permis de conduire, elle est fixée à 2 mois.

**J** *Tête haut bas léger :: Tête haut bas très marqué :: Moue de la bouche, sourcils haut*

Vous avez donc, au total 2 mois, la partie que vous avez déjà faite sera imputée. Il y a donc un relicat et vous recevrez une demande d'avoir à présenter votre permis de conduire. Vous pouvez partir.

*Tête haut bas (5)*

**P** Merci madame la présidente.  
*Sourire*

**00:46:35**

10e Chambre, instants d'audience de Raymond Depardon  
EXTRAIT n°2

Participant Juge, Karim, Laura

00 : 31 : 30

J Vous êtes monsieur Toulbia Karim, vous êtes devant ce tribunal. L'accusé de réception était signé mais on n'était pas très sûrs de la signature. Approchez. Approchez.  
*Yeux baissés ::*

A Allez voir Monsieur si c'est votre signature.

J C'est votre signature ou pas ici? Ou c'est quelqu'un d'autre qui a été chercher la lettre?

P Euh c'est exactement ma signature.  
*Voix très basse*

C'est votre signature, très bien. Donc il n'y a pas de problème. Le jugement est contradictoire et d'ailleurs vous êtes là, on vous reproche les faits suivants: d'avoir à Paris, le 11 juin 2002, et entre le 1er et le 5 juillet 2002, réitéré des appels téléphoniques malveillants en vue de troubler la tranquillité de mademoiselle Lekubi Laura. Celle-ci en effet s'est présentée le 13 juin 2002 et a déclaré qu'elle déposait plainte contre vous pour des faits qu'elle qualifiait à l'époque de harcèlement. Vous avez en effet, avant ces événements, eu une relation et apparemment, d'après la victime, vous ne supportez pas qu'elle y ait mis un terme. Voilà. Ensuite elle a reçu beaucoup de coups de téléphone, et c'est ça que le procureur de la république a retenu contre vous. Voilà les messages qui ont été enregistrés sur son répondeur. "Ecoute Laura, c'est... ne crois pas que j'appelle pour te récupérer ou quelque chose comme ça, j'en ai rien à foutre de ta gueule. J'appelle ta mère pour qu'elle récupère tes affaires. Ne crois pas que je t'appelle pour te récupérer. Pour moi tu n'es plus que de la merde maintenant. Ne crois pas ça. Arrête de prendre le taxi rouge marocain, ok? Tu comprends ce que je veux dire? A minuit, minuit et demi, une heure. Ok? Allé, salut." C'est plein de contradictions parce que ça veut dire que vous la surveillez, si c'est vous, que vous regardez avec quel taxi elle part et à quelle heure, et donc c'est évidemment contraire à la phrase "Tu ne m'intéresse plus, j'en ai rien à faire de toi." Alors, aujourd'hui vous dites quoi par rapport à ça?

P En fait euhh.. Je, je, j'ai appelé sa mère parce que c'est elle qui arrête pas d'appeler ma mère pour récupérer ses affaires. Je voulais pas parler à elle. Je voulais parler à sa mère pour qu'elle récupère ses affaires tout simplement. Et.... Et c'est tout. Mais à chaque fois je tombe euhh... Je tombe euh... suis tombé sur le répondeur, j'ai laissé des messages. Mmmmm mais mais je...  
*Regard bas ::*  
*Yeux droite gauche (+) (+) Tête droite gauche très légèrement (+)*

J Mais les messages je vous les ai lus.

P Comment?  
*Tête penchée gauche*  
Je vous les ai lus les messages. Je n'ai pas entendu dans ces messages "Allô j'appelle pour qu'elle vienne récupérer ses affaires point." J'ai entendu autre chose dans les messages.  
*Tête haut bas (+) Tête droite gauche (+)*

J messages.

P (.) Eh si c'était pour récupérer ses affaires.

J Ah bah, il y a, vous n'avez pas dit que ça.

P Bahhhh, sss sur leee, sur leeeee troisième euhh... Sur le troisième message euhhh, sur le coup de l'énerverment c'est normal. On reçoit, on reçoit, euhhh... On reçoit un appel...  
*Tête bas*

pfff...  
*Soupir, tête bas, yeux fermés,*

Vous aviez pas reconnu, quand vous avez été entendu, les appels aux parents. Aujourd'hui vous reconnaissez les appels aux parents. Vous dites bien que c'est vous. Vous reconnaissez donc avoir dit aussi, en appelant ses parents mais où vous pensiez la trouver, avoir dit aussi que... elle...euh...elle...euh... "Elle a porté plainte contre moi, j'écoperais de 5 mois fermes. Je vous jure, j'ai pas besoin de.. je vous dis qu'il vaut mieux pas rester dans cette ville." Ca veut dire quoi "vaut mieux pas rester dans cette ville"?

P Euhhhh... on parle de moi...  
*Tête bas*

J Vous parlez de vous, c'est pas une menace.

P Non, non, on parle de moi.

J C'est vous qui voulez pas rester dans cette ville.

P Ben oui.

J D'accord. Et euhh... C'est votre copain à vous qui a dit au patron - c'est enregistré - "si vous ne la virez pas je fais brûler votre café"?

P Ca c'est faux ça... Ca c'est impossible.  
*Tête gauche droite (+)*

J C'est impossible que quoi? Que vous ayez dit ça? [

P [ Que j'ai dit ça. ]

J Que votre copain et dit ça?

P C'est impossible.

J Et qui est-ce qui a dit "Ecoute moi bien, petite salope, j'ai été payé pour buter la putain de... de ta race à toi et à ton mec?"  
*Epaules avant*

P Mais je ne sais rien du... Je ne sais pas.

J Hein?

<b>P</b>	Je sais pas [
<b>J</b>	[ Ca c'est elle qui a dit que <i>Nya</i> avait reçu cet appel-là. C'est pas vous? ] <i>Regard gauche (vers victime)</i>
<b>P</b>	Non. Du tout. <i>Tête gauche droite (+)</i>
<b>J</b>	Donc vous reconnaissez exclusivement les derniers appels aux parents de la plaignante. <i>Tête penchée gauche Tête haut bas (+)</i>
<b>P</b>	Pour les affaires. <i>Tête haut bas (+)</i>
<b>J</b>	Ben écoutez j'espère que la partie civile va nous le confirmer. Essayez-vous. Madame. Expliquez-nous ce qui selon vous s'est passé à cet époque là euh... l'ensemble des faits pour lesquels vous avez porté plainte, on vous écoute.
<b>Défense</b>	Beh.. Déjà, ce que j'aimerais expliquer c'est que, ça, l'ensemble des faits que vous avez là c'est juste une petite idée de ce que j'ai vécu pendant assez longtemps. 7 ans, c'est à dire 7 ans de violences conjugales, 7 ans de... de... de manipulation , de... de peur. Il m'a isolée de tout le monde, il m'a isolée de mon monde professionnel. Il m'a isolée de ma famille, il m'a battue et torturée. Parce qu'il faut savoir qu'il m'a torturée avec un scalpel. Il m'a euhh, déchiré mes affaires et attachée... au... sur le lit et m'a battue avec euh.. je vous raconte pas, des tringles à rideau, des battes de baseball, fin tout ce qu'il avait devant lui. Donc ça, euh, le peur que j'ai eue pendant des années, j'en ai eu peur et j'ai eu peur de le quitter parce que j'avais peur de ce qui a suivi, un harcèlement après. Ensuite quand je l'ai quitté j'ai trouvé justement une association qui m'a hébergée, qui m'a encadrée, qui m'a suivie, qui m'a euh.. on va dire protégée. Et il a quand même continué à me harceler. Il m'a retrouvée 3 mois après que j'ai trouvé un nouveau travail. Différent. J'ai essayé de changer justement de métier. Dans un brasserie. On ne sait pas comment, on ne sait pas grâce à qui, mais il m'y a retrouvée. Il m'a fait... il m'a harcelée. Euh... J'ai tenu le coup mais euh... J'ai jamais pu refaire ma vie parce que on refait pas sa vie après ça. On ne peut pas refaire sa vie. Ni professionnelle, ni sentimentale, ni quoi que ce soit. Parce que moi la nuit il me torture encore. Moi la nuit, dès que j'ai un souci, n'importe quel, je vois quelqu'un qui lui ressemble... Je le vis la nuit. Il me bat encore dans mes rêves. Il me bat encore tous les jours. J'ai peur d'aller dans les endroits publics parce que j'ai peur qu'il soit là. A faire quoi? Je ne sais pas. Je ne sais pas aujourd'hui ce qui peut se passer encore pour moi. Pour vous peut-être que 2 ans après, il refait sa vie bien sûr je veux bien le croire. Mais la personne qui est après elle ne sait pas ce qu'il est, elle ne sait pas ce qu'il vaut, elle ne sait pas ce qu'elle peut lui donner aussi. C'est une personne qui est extrêmement jalouse, paranoïaque. Et qui est très patiente, très manipulatrice. Il sera patient. Aujourd'hui il va attendre que le tribunal se décide, on va lui donner peut-être une peine légère, on va peut-être... je ne sais pas. Mais il sera patient et il recommandera parce qu'il a décidé de me pourrir la vie. Et ça je ne lâcherai pas. La justice lui fait peur donc c'est pour ça que je suis là aujourd'hui pour me battre. Ayant mes droits je...je...je suis là en tant que victime, je veux absolument qu'on me protège et qu'on protège, qu'on protège la prochaine personne qui est derrière lui. C'est tout. Je ne suis pas là que pour moi. C'est clair. Tous les appels qui sont mentionnés, dans cette procédure en tout cas, euhh... à votre avis sont incontestablement de lui.
<b>J</b>	<i>Soupir léger Yeux fermés ::</i>
<b>Défense</b>	Oh plus que sûr même. Oui.
<b>J</b>	Vous avez constaté en entendant la partie civile qu'il y avait une énorme différence entre votre façon de présenter les choses et les relations telles que décrites par la partie civile comme étant - en prenant ce qu'elle nous a dit hein - un vrai cauchemar, quelque chose de beaucoup plus oppressant pour elle, beaucoup plus violent, beaucoup plus angoissant. Donc la vérité se situe quelque part, hein. Vous entendez ce que je vous dit monsieur? <u>Bon, alors</u> . Vous venez d'entendre la partie civile, qu'est-ce que vous dites par rapport au récit qu'elle vient de faire? <i>Très légers mouvements de tête gauche/droite et haut/bas Léger soupir Sourcis froncés</i>
<b>P</b>	C'est sûr qu'il y a... y a... y a... y a une part de vérité mais... Ce que je sais que... Maintenant que, je demande pardon euh... au tribunal, pardon à elle, et je sais que jamais je vais la... Ca... ça y est , j'ai ... j'ai fait ma vie. Et c'est.. c'est.. C'était dur pour moi. [ <i>Regard bas :: Regard bas :: Regard bas :: Tête gauche (vers la victime?) Tête gauche droite (+)</i>
<b>J</b>	[ Depuis quand vous avez refait votre vie? Elle elle dit que vous avez continué à l'importuner encore jusqu'en janvier/février 2003. Nous sommes en juin 2003. Vous avez rencontré votre nouvelle amie quand? ] <i>Tête bas :: Regard gauche ::</i>
<b>P</b>	Depuis le mois de septembre.
<b>J</b>	Bon. Et vous vivez avec votre nouvelle amie?
<b>P</b>	Oui. <i>Tête haut bas</i>
<b>J</b>	Donc vous dites, "il y a une part de vérité dans ce qu'elle a dit, je m'engage à ne plus l'importuner jamais". C'est comme ça que je résume ce que vous dites. [
<b>P</b>	[ Oui. ]
<b>J</b>	Avez-vous quelque chose d'autre à préciser?
<b>P</b>	Que je suis désolé c'est... c'est.. Je lui ai fait du mal mais c'est... Moi aussi j'ai souffert je... c'est pas pareil mais [ <i>Léger mouvement tête haut Tête droite gauche</i>
<b>J</b>	[ Vous avez souffert du fait qu'elle voulait plus de vous [
<b>P</b>	[ Bien sûr c'est... Bien sûr, bien sûr [
<b>J</b>	[ Mais le harcèlement c'est très angoissant. ]
<b>P</b>	Comment? <i>Tête bas</i>
<b>J</b>	Je veut dire que il y a la liberté de chacun [ <i>::</i>
<b>P</b>	[ C'est vrai, c'est vrai [ <i>Yeux fermés ::</i>

J	[ On ne peut obliger personne à rester avec quelqu'un [
P	[ Je sais, je sais mais 7... 7 ans de vie commune c'est assez, c'est... [
J	[ Oui mais elle a dit que ça c'était terminé en 2001. Mhhh. En tout cas maintenant [ <i>Tête bas ::</i>
P	[ Maintenant je suis sûr de moi, ça y est j'ai tourné la page. ] <i>Tête gauche droite (+)</i>
J	Vous avez donné une adresse. C'est chez vos parents? Vous habitez encore chez eux?
P	Non, non j'habite pas chez eux, je vis avec euh, ma copine. Mais mon adresse [
J	[ Et c'est elle qui paye le loyer? C'est vous deux? ]
P	Non c'est euh... c'est son appartement.
J	C'est son appartement à elle?
P	Ouais.
<b>00:40:46</b>	
<b>00:47:29</b>	
J	Affaire numéro 6. Monsieur <i>Toulbia Karim</i> et madame <i>Laura Lekubi</i> . Le tribunal après en avoir délibéré, par décision contradictoire vous déclare coupable des faits qui vous sont reprochés. En répression vous condamne, monsieur, à 16 mois d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 2 ans, avec exécution provisoire. Vous avez donc une peine, et une peine lourde de 16 mois, qui est désormais suspendue <u>au-dessus de votre tête</u> . Comme on ne peut pas vous empêcher de vivre à Paris, vu que c'est votre domicile, votre travail, mais que la victime habite dans le 11e arrondissement de Paris, euh.. vous ne devez pas paraître dans les limites de cet arrondissement. <i>Posture de redressement</i>
J	Obligation numéro 13. Cette obligation est la suivant: vous ne devez pas entrer en relation avec certaines personnes, en l'espèce nous n'en avons mis qu'une à savoir la victime de l'infraction. Vous avez bien compris?
P	C'est compris. <i>Voix très basse</i>
J	Vous pouvez partir, vous pouvez partir. L'audience est suspendue.

## 10e Chambre, instants d'audience de Raymond Depardon

### EXTRAIT n°3

Participant Antoine Turpin, juge, procureur du roi

Remarque : carnet dans les mains

1 : 26 : 20

J	Vous vous appelez Turpin Antoine, et vous êtes né le 16 juin 1966 à Moulin. Vous êtes poursuivi devant ce tribunal car on vous reproche d'avoir transporté en dehors de votre domicile une arme de la 6ème catégorie, en l'espèce un opinel avec cran de sureté. Il s'agissait au départ d'un problème à la RATP. Hein? Et quand euhhh... on s'est aperçus que vous transportiez ça dans le métro, vous avez reconnu les faits mais vous n'avez pas pu donner d'explication sur la raison de ce transport. L'absence euh... d'acceptation de la prise d'empreinte digitale.... Vous voulez écrire quelque chose? <i>Tête bas haut léger</i> <i>Regard bas</i> :: <i>Léger sourire</i>
P	Je voulais prendre des notes pour pouvoir vous répondre ensuite comme je sais qu'il faut pas intervenir tout de suite je voulais... c'était pour rien oublier.
J	C'est tellement compliqué là? Vous avez deux choses qu'on vous reproche. C'est la première fois que je vois un prévenu qui a besoin de prendre des notes pour pouvoir bien répondre. Euhhh... Essayez d'être très attentif, on essaiera d'être précis et court. Alors l'absence de prise d'empreintes, dans votre cas, est un peu surprenante parce qu'on constate ça chez des personnes dont les empreintes vont révéler un casier judiciaire que vous n'avez pas. Les explications vous les avées euh... données mais puisque vous êtes très pressé et que vous voulez pas qu'on vous pose toutes les questions après [ <i>Sourcil haut, tête bas haut (+)</i> <i>Tête haut puis bas, moue de la bouche ::</i> <i>Tête bas</i> ::
P	[ Je suis pas pressé du tout [ <i>Sourire léger</i>
J	[ Allons, vous expliquer tout de suite. Pourquoi transportez-vous ce couteau? ] ::
P	Euh... Je transporte un Opinel depuis à peu près que j'ai 3 ans, soit un opinel, soit un Laguiole [ <i>Sourcil haut</i>
J	[ A 3 ans? Vous commencez tôt ]
P	[ Oui, bien sûr je suis euh... [ <i>Sourcil haut</i>
J	[ Scout? ]
P	Non, pas du tout. Mais euh... Depuis euh... Je suis quasiment né on va dire dans le sud-est. Euh.. Très proche de la Savoie, c'est à dire environ à 40km de l'endroit où on fabrique les Opinel. J'ai fait, en compagnie de mes parents énormément de montagne. Et j'ai l'habitude, dans la famille également on s'échangeait des Laguioles, qui sont une marque de couteaux réputée, de collection [ <i>Tête penchée gauche léger</i> <i>Tête penchée droite léger</i> <i>Tête bas ::</i>
J	[ On est au courant, on est au courant ]
P	Euh.. Oui, ça fait partie d'une disons culture familiale et on a effectivement des couteaux sur soi. Euh pour euh... se couper un sandwich euh... couper un morceau de bois, une ficelle, un fil électrique et que sais-je encore.
J	Oui, mais vous étiez au courant que c'était interdit?
P	Non.
J	Pas du tout?
P	D'ailleurs je... [ <i>Regard droite</i> <i>Tête gauche</i>
J	[ Vous n'en aviez jamais entendu parler? ]
P	Non mais je.. Je... je... d'ailleurs si vous me permettez, je pense qu'il conviendrait peut-être de mettre en doute l'appellation d' <u>arme</u> pour un Opinel numéro 8. Si je peux me permettre d'utiliser mes notes. <i>Regard bas (vers les notes?)</i> / <i>Appui de la tête</i>
J	Vous n'avez pas d'avocat alors vous allez [ <i>Regard bas (vers les notes?)</i>
P	[ Non je n'ai pas d'avocat je vais assurer ma défense moi-même, si vous le permettez. ]
J	Mais on vous permet beaucoup de choses, cessez de dire "si vous le permettez".
P	D'accord. Donc euh, en ce qui concerne la définition d'une arme de 6ème catégorie, l'article 2 du décret du 6 mai 1995 précise, qu'une arme de 6ème catégorie, arme blanche, euh... possède une lame [ <i>Regard bas (vers les notes?)</i>
J	[ Bon, écoutez... oui... poursuivez. ]
P	[ de plus 15 centimètres ]
J	[ Poursuivez, poursuivez mais pas trop long quand même, hein. Oui? ]
P	Très bien. Possède une lame de plus de 15cm, Opinel numéro 8, c'est 8,5cm, une épaisseur supérieure à 4mm, le mien en fait 2, la lame doit être solidaire avec le manche, ce n'est pas le cas, et la lame doit être tranchante des deux côtés, ce n'est pas le cas non plus. S'il manque une de ces caractéristiques, c'est un outil. Il ne peut devenir arme que par destination. C'est à dire euh... [ /
J	[ Voilà. ]
P	[ Exactement comme un tournevis ]
J	[ Toute arme dangereuse pour la sécurité publique. (.) C'est la mention, du code pénal. ]

P	[ Par... Par destination, ça veut dire que il faut à ce moment-là [
J	[ Attendez, vous allez quand même pas m'apprendre.. Attendez, vous allez pas m'apprendre le code pénal. Là on va à effet... Là ça va commencer à devenir un peu irritant. Le tribunal sait très bien la différence entre une arme par nature et une arme par destination. Si vous voulez bien nous faire confiance là-dessus, vous seriez fort aimable, si vous voulez me le permettre. ]
P	J'expliquais, madame la présidente [
J	[ Oui ]
P	Au policiers qui m'ont interpellé, d'ailleurs qui étaient là, je le rappelle au passage, pour un contrôle d'identité. <i>Sourcils haut, appui de la tête</i>
J	Oui.
P	Qui ont... qui sont intervenus d'une manière quelque peu virile pour l'un d'entre eux, de façon quelque peu agressive et qui m'a poussé violemment contre le mur.
J	Oui.
P	Pour... Pour procéder à une palpation <u>énergique</u> sur ma personne.
J	Oui [
P	[ Ensuite [ <i>Sourcils haut</i>
J	Cela dit comme vous êtes sociologue vous devez pouvoir euh.. Comment dire... prendre des distances et de la sérénité.
P	Non, je suis désolé, quand je me fais pousser violemment euh... contre un mur par euh... [ <i>Regard gauche, tête penchée à gauche</i> /
J	[ Sans raison? ]
P	[ Par un policier agressif, j'ai peur. J'ai peur. ] <i>Tête haut bas (2) Tête bas, sourcils haut (2)</i>
J	Bien. Vous considérez donc que votre arme n'entre pas dans les armes de la 6e catégorie euh... dont le port ou le transport euh... est prohibé.
P	Ca je, madame la présidente, c'est à la loi de l'apprécier. Ce que... [ <i>Tête gauche ::</i>
J	[ Nan nan nan... Vous a... vous présentez notre défense (.) actuellement. ]
P	Oui.
J	Qu'avez-vous à dire pour ce qu'on vous reproche?
P	Beh ce que je reproche c'est effectivement... bon... je... je conteste la classification de... de cette arme qui pour moi n'en est... [ <i>Tête bas ::</i>
J	[ Voilà. ]
P	[ N'en est pas une, mais un outil [ <i>Tête bas ::</i>
J	[ Voilà. ]
P	[ Et d'autre part, euh... si je suis venu ici, euh... et je tenais à vous en informer et à m'excuser, parce que j'ai le sentiment de faire perdre du temps à la justice [ <i>Tête penchée droite Tête penchée gauche léger Tête bas ::</i>
J	[ Non, il y a pas de petite affaire. ]
P	Très bien euh... je... c'est à ma demande, puisque j'ai passé quand même une matinée <u>entière</u> au poste de police de la gare saint Lazare, euh... euh... une matinée entière, <i>Tête penchée droite :: Tête bas, regard droit, sourcils haut</i> immobile, comme ça, à ne rien faire. Dans ce poste, pour euh... cette euh.. Pour cette affaire. Que j'ai assisté, pendant que moi, on m'empêchait d'utiliser mon téléphone <i>Regard bas, tête gauche droite Index vers lui Index pointé haut</i> pour organiser mon travail pendant mon absence. J'ai constaté que, notamment la standardiste qui était dans le poste, elle, on ne l'empêchait pas de téléphoner à sa copine, <i>Main en bol, doigts vers lui (Main en bol, doigts vers lui) vers l'avant (+)</i> pendant euh... tout le temps où je suis resté là. Plus de 2h. Que ensuite, quand on m'a entendu [ <i>Tête penchée gauche :: Sourcils haut</i>
J	[ Une petite parenthèse par rapport à ce que vous avez dit. Vous êtes pas un peu redresseur de tort sur les bords? ]
P	C'est à dire que c'est pas la première fois, madame, que je pense qu'il y a abus dans ce... dans ce cas-là. Et c'est pour ça que je me présente ici, parce que j'ai demandé à la police de bien pou... vouloir me convoquer ici pour m'expliquer de cette affaire parce que effectivement, j'ai perdu [ <i>Tête penchée droite :: Tête avant :: Tête avant :: Tête penchée gauche ::</i> <i>Tête avant :: Tête avant :: Tête avant :: Tête avant :: Sourcils haut</i>
J	[ D'habitude c'est pas les gens qui décident [ <i>Tête penchée gauche :: Regard bas ::</i>
P	[ Mais je... ce n'est peut-être pas fini parce que j'envisage éventuellement de demander réparation. ]
J	Bah essayez. On peut tout essayer. [
P	[ Voilà. Donc [
J	[ Et pourquoi le refus de prise d'empreintes? ]
P	[ Alors [
J	[ pourquoi le refus de prise d'empreintes? ]
P	[ Parce que [
J	[ Qui est la 2e infraction qu'on vous reproche [
P	[ Parce que j'ai <u>répété</u> tout au long de cette audition [ /
J	[ Ben ça fait rien, redites nous le [

<b>P</b>	[Non, non, pas aujourd'hui madame. Tout au long de cette interpellation. JE leur ai répété, je n'ai rien fait (.) de mal. Je n'ai rien fait (.) de mal. Je n'ai rien fait (.) de mal. [
<b>J</b>	[ Donc, pas de prise d'empreintes. ]
<b>P</b>	Donc pas de prise d'empreintes, pour moi cette interpellation était abusive et je n'avais pas à me, à me plier à... à cette... cette... comédie. Voilà.
<b>J</b>	Très bien. Euh, madame le procureur vous avez la parole pour vos réquisitions.
<b>PR</b>	Mais oui dans une précédente affaire on avait vu déjà une personne disait qu'elle était dans son bon droit et on avait vu qu'elle était hors-la-loi. Et là j'ai un peu le sentiment que monsieur Turpin il est pas hors-la-loi et il est au-dessus de la loi. C'est à dire qu'il est au-dessus de la loi pour la faire appliquer par les autres dès qu'il peut la faire appliquer et c'est le cas de la fiche dont il va dénoncer la présence dans un commissariat de police, et l'ensemble des irrégularités, nous dit-il, dont il a été la victime. Et euh... aujourd'hui, alors qu'il se retrouve devant le tribunal, il a, en plus, le front de nous dire que c'est à sa demande que le tribunal, va euh... va... s'est occupé de lui pendant près d'une demi-heure. Euh je propose une peine d'amende d'un montant de 800€ et je ne serais pas opposée, en ce qui me concerne, pour éviter toute espèce de type de <i>Yeux fermés, tête baissée</i> récidive, à la fois de transport d'arme prohibée et à la fois cette espèce de type de rébellion, euh... d'envisager à l'encontre de monsieur Turpin une peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis.
<b>J</b>	Le tribunal vous remercie, monsieur, levez-vous. Avez-vous quelque chose à ajouter?
<b>P</b>	Je euh... je ne suis pas légiste non plus. Je suis sociologue donc je connais assez mal les procédures légales. Je dois constater quand même que ma convocation en justice euh... <i>Regard gauche (vers le procureur du roi?)      Regard bas (vers ses notes?)</i> dressée par euh... la police de Saint Lazare donc lors de cette interpellation porte la date du 13 NOVembre 2003, autrement dit, mon interpellation n'a PAS encore eu lieu. <i>Tête avant, sourcils haut</i> Euh... Est-ce qu'il n'y a pas là un vice de forme. Est-ce qu'il y a pas là un vice de procédure qui peuvent me permettre d'annuler ce débat? <i>Tête haut ::      Regard bas (vers ses notes?)      ::      Regard droite puis gauche</i>
<b>J</b>	Il fallait le demander euh... in nimine litis. Voyez, vous en savez assez mais pas encore tout à fait assez [
<b>P</b>	[ Non. Je sais. ] <i>Voix très basse</i>
<b>J</b>	Et... In nimine litis ça veut dire avant tout débat. Mais ça c'est normal, vous n'avez pas fait d'études de droit. Poursuivez, monsieur.
<b>P</b>	Voilà. Et puis surtout, je (.) viens de m'en apercevoir.
<b>J</b>	Ah. Eh ben dites donc vous... Bien [
<b>P</b>	[ Bien sûr [
<b>J</b>	[ Vous avez terminé? ]
<b>P</b>	Euhhh, presque. C'est simplement, mais je crois que je l'ai déjà dit, <u>en cas de condamnation</u> que je trouverais vraiment scandaleuse, je ferai appel. Et je... fffffff... [ <i>Tête avant ::      Regard gauche ::      Tête et épaules vers le haut et l'avant      Epaules haut et tête gauche droite ::      Tête avant ::</i>
<b>J</b>	[ Allez-y tout de suite, peut-être. On gagnera du temps, non? ]
<b>P</b>	[ Pourquoi? ]
<b>J</b>	Ben je ne sais pas vous nous laissez le temps de décider quand même.
<b>P</b>	Bien sûr.
<b>J</b>	Ah bon. Merci. Alors, poursuivez.
<b>P</b>	J'en ai fini.
<b>J</b>	Merci euh... Alors la décision sera rendue tout à l'heure après la suspension d'audience. Affaire suivante.

01:35:08

Face au juge - S04 Ep. du 07/01

EXTRAIT n°4

Participant Tribunal de Police de Charleroi

Yvan, juge Jean-Pol Martin, procureur du roi Jean-Christophe Horion

00:13:25

J Et bien monsieur vous avez donc des poursuites pour excès de vitesse, un gros excès de vitesse hélas [

P [Oui, c'est vrai. Je regardais pas ce que je faisais. J'ai pas regardé le compteur.

*Yeux fermés tête bas :: Tête droite gauche léger*

J [ Et l'ennui c'est que vous êtes [

PR [ Vous ne regardez jamais le compteur? ]

P Non.

*Tête droite gauche*

J Et l'ennui c'est que vous êtes en récidive [

PR [ 17 euh fois condamné pour excès de vitesse vous. ]

P Oui.

*Appui de la tête*

Voix off Yvan a déjà été condamné 17 fois pour des excès de vitesse.

J Ca vous inquiète pas?

P Non.

*Tête droite gauche*

J La route n'est pas votre propriété personnelle [

P [ Non non. Je sais très bien, je sais très bien [

J [ Il y a d'autres usagers quand même.

P [ Même si ça fait quelques années que ce n'est plus que des petits excès de vitesse que je fais hein. ]

*Tête droite gauche (+) Tête penchée à droite léger*

PR Et vous trouvez ça un petit vous?

P Celui-ci non.

*Tête droite gauche*

PR Ah.

J Celui-ci nous sommes quand même à plus du double hein monsieur [

P [ Oui oui. ]

J 50, de vitesse autorisée [

P [ Ouais ouais ]

J Et dans votre cas[

PR [ 101,52 corrigé [

J [ Enfin, 108 à vitesse réelle.

P Oui je reconnais.

*Regard droite::*

PR Costaud, hein.

J Euh... Récidive, qui entraîne en plus les 4 examens.

P Les 4 examens?

J Ah ouais. Déchéance avec les 4 examens du permis de conduire.

Voix Off Yvan est en récidive, il va devoir repasser ses examens théoriques et pratiques mais aussi se voir retirer son permis de conduire, pour un moment.

P Beh... C'est pas un problème de contrer ça hein si vous voulez.

*Regard droite ::*

PR Qu'est-ce que vous appelez contrer?

P Beh contrer le permis de conduire c'est pas un problème.

*Regard droite ::*

PR Je ne comprends pas.

P Si je veux, j'ai mon permis de conduire demain matin. C'est pas... Un autre permis, c'est pas un problème.

*Epaules haut ::*

J C'est un faux et un usage de faux ça monsieur [

P [ Pas du tout. Pas du tout. Je vais me domicilier en France, je prends le permis français et je reviens en Belgique. ]

*Tête penchée droite puis tête penchée gauche ::*

J Beh vous ne pouvez pas.

PR Non mais c'est (.....) mais de toute façon le problème n'est pas là. De toute manière vous devez repasser. On vous impose de repasser les examens. C'est pas la même chose [

P [ Le théorique, le pratique et tout? ]

*Appui de tête Appui de tête*

PR Oui. Et médical et psychologique. Beh oui.

P Beh je ferai (.....) je roulerai sans permis.

*Regard droite ::*

<b>PR</b>	Bah... pfff... C'est pas le problème.
<b>J</b>	Faites comme vous voulez monsieur ça c'est vous... vous êtes... c'est vous qui êtes responsable hein, moi [
<b>P</b>	[ Parfait [
<b>J</b>	[ Moi je vous donne les cartes que vous devez recevoir [
<b>P</b>	[ Non moi je ne repasserais pas les examens, je suis désolé, non [
<b>J</b>	[ Hein c'est comme au poker on distribue les cartes. Vous en faites ce que vous voulez [
<b>P</b>	[ Non je passerai pas les [
<b>PR</b>	[ J'espère pour vous que vous ne ferez pas d'accident. [
<b>J</b>	[ Vous faites ce que vous voulez [
<b>PR</b>	[ Que vous n'aurez pas d'accident. [
<b>J</b>	[ Mais vous a... Vous m'avez l'air d'acce... Fin, de prendre les choses comme si c'était banal et anodin.
<b>PR</b>	Et vous avez déjà été condamné 2-3 fois pour 48.1 [
<b>J</b>	[ Soit, soit. ]
<b>PR</b>	Ici vous avez des amendes, je crains que si vous [
<b>J</b>	Je crains quand même que les portes de Jamioulx ne finissent par s'ouvrir hein monsieur [
<b>P</b>	[ Oh mais j'ai déjà été. ] <i>Tête haut :: Regard droite ::</i>
<b>PR</b>	Ah bon.
<b>J</b>	Ah bon alors euh... [
<b>PR</b>	[ Si en plus ça ne vous dérange pas [
<b>J</b>	[ Si ça ne vous dérange pas... ]
<b>PR</b>	Paraît qu'on y est bien.
<b>P</b>	Oui. <i>Tête haut bas ::</i>
<b>PR</b>	Ah beh voilà. Donc euh...
<b>P</b>	On mange bien et tout il y a pas de problème. <i>Tête droite gauche léger (+) ::</i>
<b>PR</b>	Ah ben.. Voilà. Ben écoutez, alors...
<b>J</b>	Alors pourquoi s'en faire monsieur de procureur?
<b>PR</b>	Si pour vous c'est de la villégiature il y a aucun problème.
<b>J</b>	Pourquoi s'en faire alors hein? <i>Regard droite :: Regard droite ::</i>
<b>PR</b>	Par contre j'aimerais quand même bien que vous me donniez vos horaires de passage pour que j'évite de passer euh... en même temps que vous parce que j'ai pas envie d'avoir un accident, ni que mon fils soit grièvement blessé voir tué.
<b>P</b>	Ne vous tracassez pas, j'ai jamais d'accident. <i>Tête gauche droite Regard bas :: Regard gauche (procureur)</i>
<b>PR</b>	Ah beh, jusqu'à présent vous avez peut-être eu de la chance.
<b>J</b>	Ne dites jamais jamais monsieur. [
<b>PR</b>	[ Parce que ça c'est le genre de...
<b>P</b>	[ Ne dites jamais "fontaine, je ne boirai de ton eau" [ <i>Tête haut :: Sourire léger</i>
<b>J</b>	[ Je... c'est... C'est malheureusement et trop souvent.. [
<b>PR</b>	[ Vous savez il y a pas de malin à ce petit jeu-là, il y a pas de malin. ]
<b>P</b>	Je sais bien qu'il y a pas de malin. <i>Regard droite ::</i>
<b>PR</b>	Savez, ça peut arriver à tout le monde hein. Ça peut arriver à moi ça peut arriver [
<b>P</b>	[ Ah oui oui je sais je suis pas là (....) monde hein. [ <i>Regard droite ::</i>
<b>PR</b>	[ Mais quand on multiplie les risques fatalement. Je voudrais vous demander un an de déchéance. [
<b>Voix Off</b>	Le procureur du roi demande un an de retrait de permis. Yvan réalise enfin qu'il risque gros. Après les provocations, il tente d'amadouer le tribunal.
<b>P</b>	Avant je roulais en défaut d'assurance, je (....) contrôle technique et tout. J'en avais rien à foutre de rien. Ici, maintenant, j'ai un femme, j'ai des gosses, <i>Sourcils haut Tête gauche droite (+) (+) Epaulés haut</i> ma voiture est toujours en ordre. En plus j'habite dans une région où j'ai besoin d'une voiture de toute façon. Moi pour arriver au premier magasin j'ai 25km. <i>Tête gauche droite :: Tête rentre dans les épaules ::</i>
<b>J</b>	Ca monsieur...
<b>P</b>	Et il y a pas de transport en commun.

<b>J</b>	Je crains qu'ici vous ne deviez vous faire assister de quelqu'un d'autre pendant un certain temps hein.
<b>P</b>	Je ne saurais pas. <i>Regard bas</i>
<b>J</b>	Bon du (.....) 150...
<b>Voix Off</b>	Le juge ordonne finalement 15 jours de retrait de permis.
<b>J</b>	Assurance d'un an [
<b>P</b>	[ Donc il me reste seulement 15 jours à faire? ]
<b>J</b>	Hummmm
<b>P</b>	Ben ça va ça [
<b>J</b>	[ Plus les 4 examens [
<b>P</b>	[ Repasser le théorique et le p... ] <i>Tête avant ::</i>
<b>J</b>	Ouais. Plus les 4 examens.
<b>PR</b>	C'est obligatoire maintenant.
<b>J</b>	Donc 12 mois ça fait [
<b>PR</b>	Ah ouais c'est... C'est la loi qui l'impose. Donc c'est même pas nous c'est la loi. <i>Tête droite ::</i>
<b>J</b>	Ca... Les examens ça je sais rien y faire hein monsieur. Si je ne les mets pas, monsieur le procureur du roi va en appel, et en appel ben il y aura la même chose, si ce n'est les frais en plus.
<b>P</b>	Ben je vais aller en appel de toute façon. <i>Tête gauche droite léger ::</i>
<b>J</b>	Ca ne changera rien, hein, je vous le dis tout de suite, ça ne changera rien.
<b>PR</b>	Si ce n'est que vous risquez [
<b>J</b>	[ La seule chose c'est que vous risquez d'avoir un condamnation plus sévère. [
<b>PR</b>	[ Ah oui ça c'est clair. ] <i>Tête droite ,tourne le dos et s'en va.</i>
<b>Voix Off</b>	Sans un mot, Yvan quitte la salle, dégouté.
<b>J</b>	Il est pas content, mais tant pis hein.
<b>Voix Off</b>	Il écope d'un retrait de permis de 15 jours, devra repasser ses examens théoriques et pratiques et payer une amende de 900€.
<b>00:18:08</b>	

## Aux marches du palais - Cédric de Bargaça

### EXTRAIT n°5

Participant Nicolas Lemire, juge, assemblée

01:29:39

J Alors monsieur Lemire, vous êtes notre cycliste?

P Voilà.  
*Appui tête*

J Voilà. Vous êtes né le 27 septembre 1979 à (....), rien sur le casier et on vous a reproché un feu rouge. Vous étiez en vélo?

P Voilà.

J Puis vous êtes euh [

P [ J'étais en vélo (....) [

[ Puis vous vous êtes fait interpeller. Et alors vous dites vous-même que les policiers avaient dit "bon allé euh... ça va." Et puis alors là après je ne sais pas ce qui vous a pris.

J Vous avez fait remarquer aux policiers qui étaient en voiture qu'ils ne portaient pas leur ceinture. ]  
*Regard gauche (vers qqun) ::*

P Oui parce qu'en fait [ *Main droite vers la gauche ::*

J [ Et donc du coup forcément ils vous ont dit "hop hop hop hop" (....) [ *Sourire*

P [ Ils m'on arrêté et ils me laissent repartir [ *Regard bas, mains l'une sur l'autre paumes vers le haut, :: (regard), écartement des mains vers gauche et droite*

J [ Alors je vous signale, je vous signale, pour votre gouverne que la Police, en agglomération [

P [ Ah ils m'ont dit ça. ]

J Eh ben voilà [

P [ ils ont le droit de pas mettre de ceinture [

J [ Ils n'ont pas à mettre de ceinture en agglomération [

P [ Oui non mais je sais c'était une erreur de ma part mais [

J [ Bon. C'était donc non seulement une taquinerie, mais une taquinerie mesquine. ]

C'était plus au niveau psychologique euh... Beh je savais pas à ce moment-là hein. Maintenant je le sais. Mais euh... bon. Quand, quand ils m'ont euh... interpellé pour euh...  
*Tête penchée gauche, poing droit fermé, s'ouvre vers le haut :: Regard gauche (bruit) :: appui tête*  
Alors effectivement j'arrivais, j'ai vu, j'ai vu le feu passer à l'orange puis au rouge. Donc euh... effectivement je l'ai, entre guillemets, grillé euh délibérément quoi ...  
*Regard bas :: Main droite gauche droite haut bas (+) Regard gauche (qqun) :: Mains s'écartent vers gauche et droite léger*  
Mais je suis arrivé très lentement avec mon vélo, j'aurais été à pied, ça aurait été pareil. Je suis monté, bon il y avait la rue qui passait là, je suis monté euh...  
*Mime les rues avec ses mains*

sur le trottoir en fait, chose que j'avais pas le droit de faire non plus quoi. Que je savais pas. Et donc là ils m'ont interpellé un peu brutalement et puis euh bon

P *Regard gauche (qqun) ::*  
j'ai fait profil bas et j'ai... j'ai dis euh... Effectivement, j'avais grillé le feu rouge, que j'avais pas été imprudent, j'étais désolé donc ils m'ont laissé repartir en fait.  
*Regard gauche (qqun) Mains gauche mi-levée paume vers le haut*

Donc ils sont partis, je les ai, je suis parti derrière eux, j'ai repris la route, et je les ai suivis. Et... en fait ils... Dans leur interpellation ça avait été un petit peu euh...

*:: Main gauche paume vers le haut gauche droite (+) Main gauche sur poitrine, le poing se ferme, avant arrière léger*

brusque... donc moi euh... psychologiquement je me sentais quand même un peu blessé quoi. Et donc effectivement j'ai... ça s'est mélangé parce que

*Main gauche poitrine, avant arrière, se ouvre paume vers le haut gauche Les mains se rejoignent devant lui paumes vers lui*

j'ai vu qu'ils avaient pas la ceinture. Je me suis dit c'est n'importe quoi, ils mettent pas la ceinture, ils nous arrêtent... Voilà je me suis un peu euh... mhhh... enflammé [

*Main droite vers le haut de profil, main gauche paume vers le haut de gauche à droite, les deux mains s'écartent (+)*

J [ vous êtes senti investi d'une action quasiment divine [

P [ C'était un peu ça [

J [ Ben oui monsieur vous parlez de psychologie, faut quand même avoir un peu de psychologie, ils vous laissent partir et ils font preuve je dirais de clémence [

P [ Ben voilà non mais aujourd'hui [

J [ Et puis ensuite vous allez les embêter pour des, pous des, pour des foutaises pareilles. ]

P Aujourd'hui je reconnais bien que c'était inconsidéré de ma part quoi.

J Mais qu'est-ce que vous contestez là-dedans?

P Beh je conteste le fait qu'on me mette une amende alors qu'on m'avait fait une grâce avant quoi.  
*Regard bas :: Epaulés haut*

J Qu'est-ce que vous faites dans la vie? [

P [ Ce que je dis aussi c'est que par rapport à ça, moi je suis étudiant j'ai pas euh... spécialement 230€ à mettre euh (.) ]

J Monsieur le commissaire.

**Commissaire** Les policiers avaient été cléments, je serai également clément, je requiert une peine amende de 90€ concernant, pour ce feu rouge. Que vous ne contestez pas.

J Qu'est-ce que vous avez à, à ajouter?

P Ben moi j'aurais espéré euh... un geste encore plus grand mais bon [ *Mains droite vers le droite/haut Rire*

J [ Un geste royal [

<b>P</b>	[ Un geste divin quasiment mais... C'est vous qui en avez le... le pouvoir mais [ <i>Tête gauche droite</i>
<b>J</b>	[ Oui... Bon monsieur, le tribunal vous condamne à une amende symbolique puisqu'effectivement, je vous signale que en vélo, à Rouan, brûler un feu rouge, cela relève un petit peu de la tendance suicidaire. ]
<b>P</b>	Oh...
<b>J</b>	Vous croyez? Les gens quand ils ont le feu vert [
<b>P</b>	[ Vous auriez vu la scène [
<b>J</b>	[ Monsieur, les gens quand ils ont le feu vert, à Rouan, et qu'ils sont en automobile, ils passent, ils passent. [
<b>P</b>	[ Je suis monté sur le trottoir donc au niveau de ma sécurité moi il y avait pas de problème quoi. ] <i>Mains vers la droite, puis vers sa poitrine, puis s'écartent Tête gauche droite</i>
<b>J</b>	Eh beh dans ce cas-là où vous serez [
<b>P</b>	[ Après c'est juste le fait d'avoir grillé effectivement ce feu que j'aurais pas du [ <i>Mains s'écartent vers le haut, paumes vers l'avant, puis se rejoignent au centre en bas pour mimer la rue, s'écartent à nouveau</i>
<b>J</b>	[ Vous serez réprimés par une amende minime de 30€ monsieur, que votre bourse vous permettra de payer petit à petit. ] <i>Tête bas ::</i>
<b>P</b>	Ca va... je pense. <i>Balancement du corps sur le pied gauche</i>
<b>J</b>	Allé vous pouvez y aller monsieur.
<b>P</b>	Merci. <i>Appui tête</i>
<b>J</b>	Mais soyez plus psychologue la prochaine fois. Affaire suivante.

Aux marches du palais - Cédric de Bargaça

EXTRAIT n°6

Participant Maximilien, la juge, l'assemblée

00:16:25

P Son videur n'étant pas le même que d'habitude...

J Mhhhh...

P Il m'a laissé rentrer. Il m'a demandé "T'es forain?". Vu que pendant la foire, il laisse rentrer tous les forains. Il m'a laissé pénétrer et, une fois dans le club, le patron m'a vu et m'a pris à la gorge devant tous mes amis et m'a fait ressortir.

J D'accord. Et donc vous avez été humilié parce que cette chose s'est passée devant vos amis et vous n'avez pas supporté.

P Ma femme, et que je...

J Mais oui monsieur mais euh, quand un commerçant ne veut pas d'une personne dans son établissement, bon a priori euh... Ca ne mérite pas que ça dégénère de cette manière. Enfin, il ne me semble pas.

P Non, il a eu une violence qu'il n'a jamais d'habitude. Il me... d'habitude il... Puis il est assez [

J Et ça... Et monsieur, et monsieur quelqu'un qui euh, réagit en vous disant, comme d'habitude, qu'il ne veut pas vous voir, ça nécessite qu'on revienne avec un fusil à pompe à canon scié ?

P Nan mais, non madame mais d'habitude [

J [ Ca justifie ça monsieur ? ]

P [ Non madame, mais d'habitude il me prend pas par la gorge [

J [ Bon ben, c'est ça qui a de l'importance. Je crois que le tribunal a bien compris, monsieur le début de l'histoire puisque ça fait au moins 3 fois que vous nous la, le... le racontez. ]

P [ C'est pour ça que [

J [ C'est pas ça qui a de l'importance, monsieur. Ce qui a de l'importance c'est ce qui se passe sur le plan pénal. Sur le plan pénal, ce qui vous est reproché c'est d'avoir tiré des coups de fusil monsieur. ]

P Oui...

J Hein? Donc on a bien compris qu'à l'origine vous étiez humilié, vexé, et que, étant humilié vous avez demandé à votre père de venir. Votre père est venu, et avant même que vous sachiez l'issue de la discussion entre votre père et ce monsieur, vous vous êtes mis à tirer 2 coups de fusil.

P Oui.

J Et ça ça a de l'importance.

P Oui madame.

J Très bien monsieur. Très bien, l'audience va être suspendue et nous allons rendre notre délibéré sur ce dossier et sur les autres en cours d'audience.

00:18:00 Interruption

00:18:10

J L'audience est reprise, vous pouvez vous asseoir. Alors, le tribunal, après en avoir délibéré, condamne monsieur Maximilien Jeanne à 12 mois de prison, dont 6 mois assortis d'un sursis avec mis à l'épreuve pendant 2 ans, prononce le maintien en détention de Maximilien Jeanne et euh, le condamne également à une interdiction des droits civils, civiques et de famille pendant 2 ans. Voilà monsieur, vous pouvez disposer.

Face au juge - S03, Ep. du 05/02

EXTRAIT n°7

Participant Rida, juge Luc Hennart, procureur du roi Sophie Morel

Remarque : Rida est assis pendant l'audience, et debout pendant l'annonce du prononcé.

00:21:45

J	Vous pouvez vous asseoir, monsieur. Qu'est-ce que, beh vous connaissez les faits, qu'est-ce que vous avez à me dire par rapport aux reproches que l'on vous fait?
P	Déjà j'ai à dire que j'ai pas porté de coups à la personne.
J	Han han...
P	Que je l'ai juste poussée parce qu'en fait elle m'a arraché ma fille des bras. Et c'est, c'est sur le moment des nerfs et voilà. <i>Légers gestes des mains, poings serrés vers lui</i> <i>Regard bas ::</i> <i>Tête gauche droite léger</i>
J	Mais pousser est déjà une manière d'être violent et de porter des coups, au sens de la loi pénale. <i>Redressement du buste, lèvres pincées</i> ::
P	Mais c'est juste parce que, en fait, elle m'a pris ma, ma fille des bras et ... Ca m'a pas plu et sur le coup des nerfs je l'ai repoussée. <i>Regard bas ::</i> <i>Regard bas ::</i> <i>Bras vers l'avant ::</i>
J	Et vous trouvez ça normal?
P	Non pas du tout. <i>Regard bas, lèvres pincées</i> ::
J	Parce que euh... Ce qu'elle dit, c'est qu'elle s'est rendue chez sa fille, pour emmener sa petite fille avec elle, afin que sa fille puisse se reposer. C'est la déclaration qu'elle fait. <i>Redressement du buste</i> <i>Tête haut bas léger</i> :: Vous, donc euh... son beau-fils, n'était pas d'accord, et il s'est énervé. elle a voulu, euh... récupérer les clefs de l'appartement de sa fille mais celui-ci l'a frappée au visage, <i>Sourcils levés, tête gauche droite léger</i> :: et au bras, et il y a au dossier un certificat euh... médical qui prévoit, enfin qui octroie, à madame 3 jours d'incapacité de travail pour commotion cérébrale légère :: et plusieurs hématomes et contusions. C'est quand même un peu extraordinaire de devoir considérer que simplement repousser ait de telles conséquences physiques.
P	Beh... M'sieur, en fait j'ai ma, ma femme qui est ici dans la salle [ <i>Index droit pointé vers l'arrière (vers sa femme)</i> ::
J	[Oui]
P	Et elle était témoin de la scène en fait.
J	Et alors?
P	Elle a vu que j'ai pas porté de coups. <i>Tête penchée droite léger</i>
J	Et alors c'est votre belle-mère qui était tellement contente de vous voir qu'elle s'est tapée elle-même [
P	[ Ben ça j'en ai aucune idée [ <i>Tête gauche droite léger</i>
J	[ On parle de commotion cérébrale légère hein. ]
Voix Off	A l'époque des faits la compagnie de Rida avait témoigné contre lui, affirmant à la police que sa maman avait bien reçu des coups. Le juge relit son audition. La fille de la victime déclare ceci "Elle a entendu sa mère hurler, elle a retrouvé sa mère en pleurs et... désolé pour le détail, le détail un peu sordide, mais euh... sa, sa mère
J	avait également uriné, sans doute sous le coup de l'émotion. Et tout ça, parce que l'aimable beau-fils que vous êtes l'a simplement repoussé. Alors, expliquez-moi le motif <i>Tête haut bas léger, lèvres pincées</i> :: pour lequel cette dame est dans cet état-là.
P	J'en ai vraiment aucune idée, et... comme je vous ai dit ma femme était témoin de la scène en haut déjà [ <i>Tête gauche droite léger</i> <i>Main droite vers le dessus de l'épaule droite, tête à droite</i> :: <i>(vers sa femme)</i>
J	[ Elle est pas témoin hein, ell dit le contraire ici. ]
Voix Off	Malgré les déclarations des témoins, et le certificat médical qui indique une commotion cérébrale légère, Rida continue de nire avoir frappé sa belle-mère. C'est au procureur du roi de prendre la parole
J	Madame le procureur du roi.
PR	Merci monsieur le président. Je vous renvoie au certificat d'incapacité qui atteste de nombreuses lésions, sous les cheveux, au niveau des bras, au niveau des avant-bras, au niveau de la main, au niveau de l'épaule, au niveau du coude, et, comme vous l'avez dit, une commotion cérébrale légère. Alors je vois mal, monsieur le président, comment, le simple fait d'avoir repoussé sa belle-mère ses lésions, à moins bien sûr que sa belle-mère ne se soit jetée elle-même dans les escaliers. Alors, je relève quand même que la compagnie de monsieur qui semble, selon les dires de monsieur, se rétracter aujourd'hui, dit euh... également que monsieur était sur le point de jeter une chaise sur sa belle-mère. Qu'elle a réussi à lui prendre la chaise des mains. Que monsieur est régulièrement violent avec elle, et qu'il y a un problème de stupéfiants. <i>Sourcils levés, tête vers le bas mais regard fixe</i> :: Que monsieur passe son temps à chercher des stupéfiants et que c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est très peu à la maison. <i>Sourcils levés, tête vers le bas mais regard fixe</i> ::
Voix Off	La procureur du roi insiste sur le fait que ce n'est pas une première. Mais Rida na pas de casier judiciaire. Elle propose alors de lui éviter la prison, mais de l'obliger à suivre une formation pour gérer sa violence, et sa consommation de stupéfiants.
J	Quel est le problème au niveau des stupéfiants?
P	Ben... avant, j'avoue, je consommait beaucoup de stupéfiants. Mais là de... depuis quand même un... un bon mois j'ai vraiment vraiment diminué [ <i>Sourcils levés ::</i> <i>Regard droite ::</i> <i>Tête haut bas</i> ::
J	[ Ahh... Oui ça... C'est le bâton évidemment hein. ]
P	Pardon? <i>Meton vers le haut, regard fixe</i> ::
J	Ca c'est le bâton hein. C'est toujours la même chose. C'est parce qu'il y a un incident ici, enfin, incident, vous dites qu'il ne s'est rien passé hein. (.) Vous n'avez pas eu peur <i>Tête haut bas, sourire</i> :: <i>Tête haut bas</i> :: quand votre belle-mère a commencé à se taper par terre euh... tellement elle était contente de vous voir?
P	J'ai jamais dit qu'elle s'est frappé monsieur. <i>Tête gauche droite</i> ::
J	Comment?

<b>P</b>	J'ai jamais dit qu'elle s'est frappé monsieur. <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Non mais, comment expliquez-vous?
<b>P</b>	Ben, j'en ai [
<b>J</b>	[ Les blessures qu'elle a? ]
<b>P</b>	J'en ai vraiment aucune idée. <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Vous avez aucune idée, mais c'est facile évidemment. Savez que ne pas avoir une idée, me permet de vous condamner à deux ans de prison. Et... 200€ d'amende fois 6. <i>Regard gauche, lèvres pincées</i> ::
<b>J</b>	(.) (.) <i>Buste en arrière, tête en arrière, regard fixe</i> ::
<b>P</b>	Ben, je peux juste vous dire que, je suis prêt à tout, à suivre deeee cours de gestion de colère. Tout ce qu'il faudra. <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Quelle est votre situation euh... sur le plan euh... professionnel?
<b>P</b>	J'ai déjà fait deux formations. <i>Tête bas haut</i> ::
<b>J</b>	Oui.
<b>P</b>	Et voilà. Et je suis à la recherche de travail. <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Oui mais, concrètement, ça veut dire quoi? Vous avez suivi des formations en quoi?
<b>P</b>	En électricité et en [
<b>J</b>	[ En électricité, alors, vous avez un certificat de formation en électricité [
<b>P</b>	[ Non. ] <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Non, pourquoi?
<b>P</b>	Parce que j'ai pas réussi mon année. <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Ah, oui, donc faire des formations pour ne pas les réussir c'est tout de même un peu un problème. L'autre formation? <i>Regard bas</i> ::
<b>P</b>	L'autre formation c'était cuisine mais j'ai pas été jusqu'au bout. <i>Tête gauche droite, yeux plissés</i> ::
<b>J</b>	Non plus. D'accord. Et maintenant la nouvelle formation c'est quoi?
<b>P</b>	Sécurité. <i>Yeux plissés</i> ::
<b>J</b>	Comment?
<b>P</b>	Agent de gardiennage sécurité. <i>Yeux plissés</i> ::
<b>J</b>	Agent de gardiennage. Ca on est bien parti. (.) (.) Bien, vous êtes marié? <i>Regard gauche</i> ::
<b>P</b>	On n'est pas encore mariés à la commune mais on a pris rendez-vous. <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Je pense que madame, puisqu'elle est dans la salle, et bien, elle ferait bien de bien réfléchir. Vous souhaitez encore rajouter quelque chose? <i>Tête haut bas</i> ::
<b>P</b>	Non monsieur. <i>Tête gauche droite</i> :: <i>Regard bas</i> :: <i>Regard gauche</i> ::
<b>J</b>	Bien. Voilà, vous en avez terminé pour aujourd'hui monsieur.
<b>P</b>	Merci beaucoup. Au revoir.
<b>J</b>	Au revoir.
<b>Voix Off</b>	Après avoir entendu les arguments de Rida, le président du tribunal doit maintenant délibérer. Rida a-t-il réussi à convaincre le juge et éviter la prison. Deux semaines plus tard, il est de retour au tribunal correctionnel de Bruxelles pour prendre connaissance de son jugement.
<b>J</b>	Qui maintenant? Monsieur. Le tribunal dit la prévention établie dans votre chef et ordonne la suspension probatoire du prononcé, de la condamnation, moyennant <i>Sourcils levés, lèvres pincées, tête haut bas</i> :: une série de conditions légales, mais aussi une condition spéciale ou individualisée à savoir : suivre, afin de gérer sa violence, un cycle de formations auprès de l'ASBL Praxis, et ce sous le contrôle de la commission de probation.
<b>P</b>	Merci monsieur. <i>Tête bas</i> :: <i>Sourire, se tourne vers la droite pour quitter la salle.</i>
<b>J</b>	Voilà.
<b>Voix Off</b>	Le juge estime que Rida a bien frappé sa belle-mère mais préfère lui faire suivre une formation pour gérer sa violence, plutôt que de l'envoyer en prison. Il devra se tenir à carreaux durant 3 ans, sinon il repassera immédiatement devant un juge.
<b>00:29:03</b>	

## Face au juge - S03 Ep. du 08/01

### EXTRAIT n°8

Participant Sullu, juge Luc Hennart, procureur du roi Sophie Morel

Remarque : Sullu est assis

00:21:34

J Bref rappel, monsieur, euh ... des circonstances. Donc la... il y a une patrouille de police qui aperçoit un individu euh... qui prend la fuite, suivi par deux particuliers et, *Tête haut bas ::*  
qui crient "arrêtez-le, il a volé". L'objet du vol est un portefeuille rouge, et la police va retrouver ce portefeuille rouge sur vous. C'est bien clair? Alors, monsieur, que fait-on? *Tête penchée droite* *Tête haut bas, yeux clos :: Sourcils levés, tête g/d lèvres pincées*

P Je sais pas.  
*Sourcils levés, tête gauche droite, lèvres pincées, yeux clos ::*

J Comment, vous ne savez pas ?

P Parce que j'étais dans la merde, j'étais dans la rue et je savais pas, ou ce que dormir et tout [ *Tête gauche droite, yeux mi-clos* *Haussement d'épaules*

J [ Et quelle est votre situation concrète? ]

P Je suis sorti de prison, j'ai rien, j'ai même pas le CPAS ils me payent pour l'instant. Comment vivre? Avec quoi vivre? *Sourcils froncés* *Tête gauche droite, sourcils froncés* *Haussement d'épaule ::*

J Oui.

P Même le CPAS (...) ils me payent pas pour l'instant.  
*Sourcils froncés, haussement d'épaules*

J Et vous êtes, vous êtes arrivé en Belgique quand monsieur?

P Pffffff ... Ca fait, j'avais 4 ans quand je [ *Tête penchée gauche, yeux clos, main droite vers épaule droite*

J [ Ah beh oui. Bon alors, quoi? Et qu'est-ce que vous faites depuis que vous avez [

P [ J'ai des problèmes je vis dans la... j'ai grandi dans la, dans la rue et voilà. Euh... J'ai passé ma vie en prison. J'ai 45 ans [ *Tête bas ::* *Tête gauche droite* *:: Sourcils froncés*

J [ Oui? ]

P [ J'ai fait au moins 15 ans de prison. ]

J Oui, mais si vous avez fait 15 ans de prison c'est quand même pas de ma faute.

P Oui, je sais mais qu'est-ce que vous voulez c'est comme ça que ça s'est passé. Voilà... Je sais rien... je sais rien dire, je sais rien dire.  
*Tête penchée gauche, yeux mi-clos, sourcils levés :: Tête bas :: Tête gauche droite* *Mains vers l'extérieur, paumes vers le haut ::*

J Vous ne savez rien dire mais... Vous savez pas [

P [ Depuis 3 mois ils me payent pas, le CPAS, depuis que je suis sort de prison. Il y a pas, le CPAS ils me payent pas. ]  
*Bras gauche tendu vers l'avant, menton vers le haut* *::*

**Voix Off** Tout juste sorti de prison, Sullu accuse le CPAS de le laisser sans revenu, ce qui l'obligerait à voler pur subvenir à ses besoins.

J Mais monsieur c'est toujours les autres hein.

P Mais non c'est pas les autres [ *Tête bas, yeux mi-clos ::*

J [ Nous sommes dans un pays, je le répète, où vous avez énormément de structures qui sont là pour accueillir, pour aider, pour faire en sorte que les personnes qui connaissent des difficultés multiples soient aidés. Vous n'êtes pas le seul à être dans une situation difficile. Mais alors on a, on doit, en plus, quand on commet des vols, *Yeux fermés ::* *Tête penchée gauche, soupir, yeux clos ::*  
vous venez d'être condamné. Une peine sévère hein quand même puisque on en était, on en était sauf erreur... 30 mois. Et vous avez encore le culot de dire *Tête haut bas ::* *Tête penchée droite*  
"Beh c'est le CPAS qui m'aide pas". (...) ]

P Qu'est-ce que je vais dire alors? *Sourcils levés* *::*

J Ahhh ben il faudrait peut-être un jour [

P [ Que j'aime bien voler? ]

J [ Comment? ]

P Je vais dire que j'aime bien voler? Je fais pour plaisir ça? *Tête haut bas ::* *Tête haut bas ::*

J Non, mais [

P [ Pour m'enrichir? C'est pas ça. C'est pas ça le problème. ] *Tête gauche droite ::*

J Vous avez un idée de la sanction que je peux prononcer aujourd'hui?

P Aucune.  
*Tête gauche droite*

J 10 ans. C'est peut-être la solution.  
*Tête penchée droite, yeux mi-clos*

P Peut-être.  
*Tête penchée droite, mmt gauche droite*

J Vous avez un logement, vous êtes nourri.

P Ouais non... Non, pas ça.  
*Tête penchée gauche, yeux clos, main sur le visage*

J Bah...  
*::*

**Voix Off** Sullu a déjà été condamné de nombreuses fois pour vol à l'étalage. Il risque cette fois jusqu'à 10 ans de prison.

J C'est peut-être, vous êtes peut-être arrivé au stade où désormais il n'y a plus que la prison qui constitue une solution. Vous seriez à ma place, vous feriez quoi? *Tête penchée droite* *lèvres pincées, yeux clos ::*

P Je sais pas, je suis pas à votre place. J'ai pas [ *Tête gauche droite, sourcils levés, micro sourire*

<b>J</b>	[ Non non, ça [
<b>P</b>	[ Je serais pas dire ça, je... Je sais rien dire à ça. ] <i>Tête gauche droite, sourcils levés, micro sourire</i>
<b>Voix Off</b>	C'est au tour du procureur du roi, Sophie Morel, de prendre la parole.
<b>J</b>	Bon, madame le procureur du roi.
<b>PR</b>	Merci monsieur le président. Mais je ne reviendrai pas sur les faits, monsieur le président, étant donné que monsieur est en aveu. J'attire votre attention sur le fait que monsieur a commencé sa carrière de délinquant en 1990, que monsieur a déjà eu la chance, malgré les 15 ans de prison, de bénéficier de 6 condamnations à une peine de travail. Manifestement, ça n'a pas marché. Monsieur le président, l'intéressé, soit ne comprend pas, soit, comme il nous le dit, n'a pas d'autre possibilité.  Euh.... J'en viens monsieur le président, à vous demander de protéger la société, et à prononcer une peine de 2 ans. Je vous remercie.
<b>Voix Off</b>	Le procureur du roi veut renvoyer Sullu en prison.
<b>J</b>	Alors monsieur, que souhaitez-vous me dire?
<b>P</b>	La procureur elle dit que j'ai pas respecté les travaux d'intérêts. J'ai fait au moins 500 heures. [ <i>Affalé sur le banc, index vers le procureur, tête gauche droite</i>
<b>PR</b>	[ J'ai simplement dit que vous aviez été condamné à des peines de travail, je n'ai pas dit [
<b>P</b>	[ Je l'ai, je l'ai fait madame hein. [ <i>Tête haut bas</i>
<b>PR</b>	[ Très bien. Je dis ça n'a pas marché dans le sens où vous n'avez pas compris [
<b>P</b>	[ Il me reste quelques... peut-être 200 heures à faire et ... c'est terminé. Et les... J'ai eu plusieurs condamnations, j'ai purgé les, les conneries que j'ai fait. J'ai payé quoi. ] <i>Tête gauche droite, haussement épaule</i> :: <i>Tête gauche droite</i> ::
<b>J</b>	Mais il faudrait peut-être arrêter de faire des conneries alors.
<b>P</b>	Moi, si je vous dis. J'ai aucun revenu. Moi j'ai des médicaments à prendre. <i>Mains vers lui, doigts réunis</i> :: <i>Regard bas</i> ::
<b>J</b>	Voilà monsieur, vous en avez terminé pour aujourd'hui.
<b>P</b>	Merci. <i>Lèvres pincées</i> ::
<b>Voix Off</b>	Pour ce vol, Sullu risque de retourner en prison. Après avoir délibéré, Sullu sera finalement condamné à 8 mois de prison ferme et 156€ d'amende.

## EXTRAIT n°9

Participant David, juge Jean-Pol Martin, procureur Jean-Christophe Horion

00:13:20

J On ne peut pas dire que ce soit euh... votre première fois. Avec le défaut d'assurance, chez vous c'est la règle. Le défaut de permis de conduire, bah... c'est la règle aussi.  
*Redressement du buste, bras croisés* *Tête penchée gauche, main devant la bouche*  
Vous avez déjà été condamné de nombreuses fois, et la dernière en récidive. Et puis avant ça il y en a eu beaucoup d'autres. Ca vous intéresse pas de passer le permis de conduire vous?  
*Tête haut bas* ::

P Je n'attends que ça.

*Appui avant sur la table, appui de la tête*

J Vous n'attendez que ça. Oui mais ça va pas venir tout seul hein, c'est pas le père Noël qui arrive avec dans votre... la hotte hein.  
*Mains vers l'avant paumes vers le haut*

**Voix Off** David a déjà été condamné de nombreuses fois pour conduite sans permis, à tel point qu'il a accumulé un retrait jusqu'en 2027.

P 2027... Si je fais mes calculs.

*Tête et épaules haut bas* ::

J Bah oui mais je vais en rajouter hein... [

*Épaules et tête vers l'arrière*

P [ Ca fait pendant 11 ans [

J [ Je vais en rajouter hein. ]

P Voilà, voilà, et vous allez en rajouter.

*Tête haut bas* ::

J Ah ben, je suis obligé...

P Mais ce qui est normal monsieur le juge, il y pas de problème. Ce qui est tout à fait normal.

*Main gauche vers l'avant puis gauche, paume vers le haut, sourire*

J (...)

P Mais, je sais pas moi, pendant 11 ans ne plus toucher un volant. C'est ... C'est, c'est, c'est dur hein. C'est dur hein.

*Regard gauche* :: *Retrait du buste, puis vers l'avant, arrière, avant, regard gauche* :: *Haussement d'épaules*

J Il aurait peut-être été préférable de, de ne pas, de pas emtammer la série.

P Voilà, c'est ça. Les erreurs... [

*Tête penchée droite* :: *Main gauche vers l'avant*

PR [ Eh beh oui à partir de là... ]

P [ Je vais pas dire les erreurs de jeunesse parce que le dernier c'était il y a un an, donc j'avais quand même encore... J'avais 30 ans. C'est pas des erreurs de jeunesse

*Main gauche vers la gauche, buste vers l'avant puis arrière* ::

non plus mais... C'est le (. ) D'échelle en échelle et voilà...

*Main gauche vers l'avant et haut bas, regard gauche* ::

J Bah oui et maintenant vous êtes dans un engrenage tel que vous ne pouvez plus ou presque, pratiquement plus vous en [

P Je suis à la limite du retrait à vie hein. Il va arriver un moment-donné... Je dois encore passer 2 fois, pour 2 trucs comme ça encore.

*Tête gauche droite, haussement d'épaules* ::

J Vous êtes encore convoqué?

P Dans les mois qui viennent je suis sûr et certains, je dois encore passer, si mes calculs sont bons minimum une fois, 2 fois, sûr.

*Tête gauche droite, tête penchée à droite, main gauche vers la droite* *Tête gauche droite*

**Voix Off** David collectionne les infractions depuis plus de 10 ans. Cette fois, le juge risque bien de lui retirer son permis de conduire à vie.

J Vous nous posez de sérieux problèmes hein monsieur.

**Présentatrice** Retour au tribunal de Police de Charleroi. Le juge Jean-Pol Martin est confronté à un dossier compliqué. David est multirécidiviste et il a, une nouvelle fois, été arrêté en infraction. Cette fois, le juge pourrait bien décider de lui retirer son permis de conduire à vie.

**Voix Off** David a été arrêté pour conduite sans permis mais aussi défaut d'assurance et alcool au volant. A force de cumuler les infractions, il lui est déjà interdit de conduire jusqu'en 2027. Il risque de se voir retirer son permis de conduire à vie, et une très grosse amende.

J Vous nous posez de sérieux problèmes hein monsieur. Qu'est-ce que vous faites dans la vie, entre parenthèses, en-dehors de tout ça.

P Beh, je ... Je devais commencer un article 60. Mais vu que j'ai, 750 heures de travaux d'intérêts généraux qui vont arriver, mon assistante sociale m'a dit qu'on

*Regard gauche, tête haut bas* :: *Tête haut bas*

allait reporter le, le... *Haussement d'épaules, tête penchée droite*

*Main gauche vers l'avant*

J Et donc vous êtes dans une situation qui ne me paraît pas des plus, des plus évidentes hein bon. [

P [ C'est pas facile c'est sûr monsieur [

*Tête penchée droite, sourcils levés, redressement du buste*

[ Et donc la question qui vient sur la tapis, vous vous en doutez, c'est, c'est comment arranger les choses sur le plan financier. Donc j'en viens à la peine de travail.

J Est-ce que vous êtes toujours dans les conditions d'une peine de travail? Est-ce que vous êtes, question subsidiaire, d'accord d'en prester encore une supplémentaire? ]

*Regard bas* ::

P Ben oui hein ...Beh oui. Après 750, ben ça fera plus ou moins 1000 heures là. Ca me fait une année de travail. Mais au moins on se lève tous les matins et on va travailler.

*Haussement épaules, regard vers la gauche* :: *Haussement épaules* ::

J Mais oui mais monsieur, c'est ça ou alors des condamnations à des peines d'amendes que vous ne pourrez pas honorer. [

*Regard bas droite* ::

P [ Qui sont lourdes et ... oui voilà. Comme vous dites, les amendes, c'est, c'est, c'est voilà c'est dur à payer. ]

*Buste vers l'avant, regard gauche* :: *Haussement d'épaules vers l'avant*

J De toutes façons dans votre cas je suis prêt à parier que vous ne les payerez jamais hein.

P Beh... Dans la situation où je suis ... [

*Regard gauche* :: *Bras vers l'avant* ::

J [ Beh, soyons de bons comptes hein monsieur... Ah beh voilà. ]

**Voix Off** Le juge peut réduire l'amende en peine de travail mais que va-t-il faire pour le retrait de permis? Va-t-il allonger la déchéance de David, déjà prévue jusqu'en 2027?

<b>P</b>	Dans la situation où je suis, c'est sûr que, à défaut de donner 20€ par mois durant le restant de mes jours, je vois pas comment je vais... voilà, oui, ça je suis d'accord. <i>Buste vers l'avant, tête haut bas</i> :: <i>Bras s'écartent du corps vers les côtés (r), recul du buste, puis à nouveau avancement du buste</i> <i>Tête haut bas</i> :: Et moi c'est ce fameux permis, j'ai un jour envie de l'avoir dans les mains et de me dire, "voilà je l'ai". [ <i>Regard gauche, tête haut bas</i> ::
<b>J</b>	[ Oui mais ça [
<b>P</b>	[ Je suis plus hors la loi, entre guillemets. ]
<b>J</b>	Ca là malheureusement je sais rien faire hein. Monsieur le procureur du roi [
<b>P</b>	[ C'est pas possible de, de, de, de.... [ <i>Tête gauche droite, regard bas</i> ::
<b>PR</b>	[ Mais il reste une seule solution c'est éventuellement un recours en grâce. ]
<b>P</b>	Un recours en grâce? <i>Buste vers l'avant puis vers l'arrière, tête haut bas</i>
<b>PR</b>	Oui oui. En motivant votre requête.
<b>P</b>	Mais 10 condamnations, ils vont me dire "vous êtes fou", non? Beh je vais tenter de faire ça, pour au moins prouver un minimum que j'ai vraiment envie d'avoir <i>Menton vers l'avant, tête gauche droite</i> :: <i>Bras croisés, tête haut bas, mains gauche vers l'avant</i> ce permis et ... Et pas attendre 2027 et ... voilà. <i>Regard droite, mains gauche vers la droite en haut (r), regard gauche, tête haut bas</i>
<b>J</b>	Oui mais je vous dis, encore aujourd'hui, moi je vais en rajouter hein. [
<b>P</b>	[ Bien sûr [ <i>Haussement épaules, tête gauche droite</i>
<b>J</b>	[ Bon au niveau des déchéances, monsieur le procureur du roi, qu'est-ce que vous... [
<b>PR</b>	Pffff... Ca sert à rien de, de monter trop, trop haut non plus.
<b>Voix Off</b>	Le procureur et le juge sont cléments. David n'écoppe que de 6 mois supplémentaires de retrait de permis, mais aussi de 200 heures de peine de travail. Et s'il veut conduire à nouveau avant 2027, il ne lui reste plus qu'à écrire au roi et tenter d'obtenir un recours en grâce.
<b>P</b>	Beh d'accord. Un grand merci pour ça. <i>Regard bas</i> ::
<b>J</b>	Voilà.
<b>P</b>	Bonne retraite monsieur [ <i>Appui tête</i>
<b>J</b>	[ Un gros cadeau les (...). C'est un gros gros gros cadeau hein. ]
<b>P</b>	Bonne journée, au revoir. <i>Sourire</i>
<b>PR</b>	Au revoir, monsieur.

**EXTRAIT n°10**

Participant Daniel, juge Jean-Pol Martin, procureur du roi Jean-christophe Horion

00:12:53

J	Ahhh... Beh c'est un excès de vitesse assez classique. 78 à vitesse réelle au lieu de 50 quand même hein monsieur, 72 à vitesse corrigée. Et vous avez eu eh ben une proposition de paiement directe, immédiate hein, une perception immédiate. Et puis vous n'avz pas payé, il y a eu une transaction proposée mais non payée non plus.	<i>Regard droite :: Sourcils levés, tête haut bas ::</i>
P	Non parce qu'à chaque fois j'envoie le document donc euh... pour euh... contester le procès donc euh... Je vois pas l'utilité de le payer [	<i>Sourcils francés :: Sourcils francés, yeux clos, haussement d'épaules, tête vers l'arrière</i>
J	[ Contester le procès, qu'est-ce que vous vouliez contester? ]	
P	Bah, qui te dis que c'est moi qui conduisais? Han!	
J	Ah, ça monsieur c'est pas [	<i>Menton vers le haut :: Menton vers le haut ::</i>
P	[ (...) [	
J	[ Là je crois que nous ne sommes pas sur la même longueur d'ondes [	
P	[ Beh justement [	<i>Appui de la tête</i>
J	Je vais donc vous expliquer, que le titulaire de la marque d'immatriculation, est supposé être le conducteur. Sauf, sauf, sauf, a apporté la preuve contraire.	<i>Tête haut bas :: sourcils levés</i>
P	Beh c'est ce que j'ai demandé. C'est comme si il y a les radars [	<i>Tête haut bas, sourcils levés ::</i>
J	[ Non, c'est à vous à apporter la preuve contraire. [	
P	[ Ah nan, moi j'ai demandé parce que ça fait un an que je passe pas à Marchienne. Ca va faire deux ans que je ne vis plus là-bas [	<i>Sourcils levés ::</i>
J	[ Mais, mais c'est à vous à apporter la preuve contraire. ]	
P	Mais comment voulez-vous que je vous passe la preuve. C'est impossible. Han! C'est impossible [	<i>Avancement du buste :: Menton vers le haut</i>
J	[ Ah ça [	
P	[ Tandis que le radar, il y a la photo, donc on sait me voir [	<i>Main droite vers l'avant :: Deux mains vers lui ::</i>
J	[ Non non non non non [	
PR	[ Pris de dos je doute qu'on sache vous voir. [	
P	[ On sait voir la voiture hein [	<i>Main gauche vers l'avant puis vers lui</i>
J	[ On sait voir la voiture et le numéro de plaque [	
P	[ Oui mais, combien de fois [	
J	[ La voiture et la plaque. ]	
P	Ben justement. C'est ce que je demande. C'est ce que j'ai demandé dans mon, dans mon, dans mon, dans ma copie. Et que j'ai jamais reçu.	<i>Tête haut bas Tête haut :: Tête bas :: Main droite tend un papier vers le haut</i>
J	Moi j'ai pas de copie hein.	
P	Ben c'est ça le problème.	<i>Sourcils levés, sourire</i>
Voix Off	Daniel assure qu'il n'a pas pu être flashé à cet endroit et exige d'obtenir la preuve que c'était bien lui au volant. Il veut la photo du radar.	
J	Maintenant, je peux vous faire fournir euh... la photographie de l'infraction.	
P	Ben je demanderais bien.	<i>Regard droite ::</i>
J	Ce qui vous fera 10€ de plus hein.	
PR	12€	
J	12€, ah ben voilà. Tout augmente.	
PR	Ca c'est vrai, tout augmente. L'encre augmente.	
P	Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise? Han!	<i>Menton vers le haut, tête gauche droite ::</i>
J	Beh, voilà, c'est comme vous voulez. Ou bien on le prend dans son état, ou bien je demande la photographie de l'infraction mais je vous dis tout de suite qu'on ne vous reconnaîtra pas sur la photo [	
PR	[ On verra juste la voiture, ça c'est ... Ben maintenant... voilà. ]	
J	Ca change quoi? Si on ne me voit pas? Han! La voiture, on peut copier les, on peut copier des plaques, on peut faire ci [	<i>Sourcils levés, tête vers l'avant puis menton vers l'avant, tête gauche droite</i>
PR	[ Oui mais ça... mais là ... [	
J	[ Oui mais ça [	
P	[ Là-dedans on est toujours fautif alors hein. ]	<i>Tête penchée gauche ::</i>
J	Ca, avec des "si" on fait le tour du monde monsieur.	
P	Ben justement... Ben ouais. Voilà.	<i>Tête haut bas ::</i>

J	Moi je ne peux que m'en tenir à ce que le code de la route prévoit, et que je suis tenu d'appliquer.
P	Oui, donc on est toujours fautif quoi. <i>Tête gauche droite léger ::</i>
J	Mais non on n'est pas toujours fautif [
P	[ Bah si. Puisqu'on sait pas prou [ <i>Mains droite vers lui</i>
J	[ Mais non on n'est pas toujours fautif [
P	[ Puisqu'on sait pas me prouver donc, je suis quand même fautif [
J	[ Mais si monsieur. Il y a des gens qui me disent "écoutez monsieur le juge, c'est pas possible parce que j'étais en vacances à ce moment-là". Ah! ]
P	Ah non, moi non, j'ai pas dit que j'étais en vacances. J'étais pas là [ <i>Regard gauche ::</i>
J	[ Alors ils viennent avec des documents démontrant qu'ils sont en vacances. ]
P	Ah oui. <i>Tête haut bas</i>
J	Pour vous expliquer que la preuve contraire, elle est possible. Elle est possible. Il ne suffit pas de dire "c'est pas moi".
P	Ben moi je suis sûr que c'est pas moi. Han! <i>Regard gauche :: Menton vers l'avant, tête gauche droite léger ::</i>
J	Ah. Comprenez que tout le monde va dire "c'est pas moi" [
P	[ Ah bah oui c'est sûr ça [
J	[ Ah, bon [
P	[ Ca c'est sûr et certain. Ca c'est sûr [ <i>Sourire</i>
J	[ C'est pas compliqué hein. Bon [
P	[ Maintenant, je sais pas moi [
J	[ Tout le monde va me dire "c'est pas moi" [
P	[ Donc le document qu'on reçoit chaque fois pour un procès ne sert à rien. [
J	[ Mais, si monsieur [
P	[ Puisque je l'ai envoyé [
J	[ Mais, si monsieur [
P	[ Je suis quand même ici [
J	[ Imaginons que votre voiture ait été prêtée à votre beau-fils, à un ami, une connaissance que sais-je [
P	[ Nan je prête jamais [ <i>Tête gauche droite ::</i>
J	[ Vous dites "c'est pas moi, c'est untel". Voilà. Moi je sais pas vous en dire plus. ]
P	Ben moi non plus. Ou on fait comme ça quoi. <i>Tête rentrée dans les épaules</i>
J	Bon, monsieur le procureur du roi. On a fait le tour de la question. Qu'est ce qu'on (...) ?
P	Beh, j'ai pas le choix de toute façon donc euh... <i>Mains vers le haut Tête gauche droite :: Sourire</i>
J	Si vous me dites "je veux la photo" eh ben vous aurez la photo.
P	Mais vous me dites qu'on ne me voit pas. Donc ça va me servir à quoi? [ <i>Buste vers l'avant, mains gauche vers la poitrine puis vers l'avant Menton vers l'avant ::</i>
J	[ Ben non ça, ça je ne peux pas vous faire miroiter des choses qui n'existent pas hein, monsieur. Je ne serais pas honnête. ]
P	Ben voilà.
J	Je ne serais pas honnête. Et c'est pas mon genre.
P	Donc on va faire, ce qu'il y a à faire hein, qu'est ce que vous voulez que je vous dise?
PR	D'expérience, même quand c'est pris de face, c'est pas toujours évident de reconnaître la personne. Donc euh... <i>Tête gauche droite ::</i>
J	Bon monsieur le procureur du roi, il y a pas d'antécédents, on peut s'en tenir éventuellement aux 25€ traditionnels, pour ne pas allourdir la note au niveau des frais.
J	Ca vous fera 150€ d'amende et les frais. Voilà. <i>Gros soupir, regard gauche, sourcils levés, tête haut bas</i>
<b>Voix Off</b>	Daniel ne s'en sort pas trop mal, il échappe du minimum. Il devra s'acquitter de 150€ d'amende, en plus des frais de justice.
<b>00:17:43</b>	

**EXTRAIT n°11****Participant** Alexandre, juge Jean-Pol Martin, procureur du roi Jean-Christophe Horion**00:13:57**

**J** Monsieur, bonjour. Excès de vitesse.

**P** Bonjour.

**J** Vous rouliez aussi un peu vite hein monsieur, à Marcinelle.

**P** J'ai effectué un dépassement.  
*Regard bas ::*

**J** Vous aussi vous roulez, bon, il est vrai qu'on est relativement.. Ah on est en pleine après-midi là, 15h07. Et vous roulez, tenez-vous bien, à 128km/h au lieu de 50.  
*Tête haut bas léger :: Tête haut bas léger, lèvres pincées léger ::*

**J** 137 à vitesse réelle.

**PR** 140 euh... faut déjà y aller quoi.

**J** En plein après-midi hein là.

**P** Je me suis pas rendu compte de la puissance du véhicule. C'est un véhicule qu'on m'avait prêté. Et...  
*Tête penchée à droite léger ::*

**J** Oui ben enfin monsieur [

**PR** [ Ca fait quand même beaucoup [

**J** [ Vous voyez quand même bien que vous roulez nettement, nettement au-delà de la vitesse normale hein [

**P** [ Non non c'est sûr [ *Tête vers l'avant, gauche droite*

**PR** [ Même avec une Porsche, à cette vitesse-là on le sent quand même hein. ]

**P** C'est équivalent. C'est équivalent le véhicule que, que j'avais. C'est aussi puissant. Je me suis pas rendu compte. C'est pour ça que je l'ai vite rendu parce que...  
*Tête penchée à gauche léger, mvmt épaule gauche Tête gauche droite*

**P** Je suis pas du genre euh...

**PR** Justement, faut être d'autant plus attentif. Là en plus...

**P** Je suis pas du genre à rouler vite.

**PR** Non ça, il y a pas d'antécédants.

**P** J'ai jamais eu d'antécédants.  
*Sourcils levés, bras s'écartent du corps*

**PR** Il y a pas d'antécédants, c'est vrai.

**J** A part, cela dit, il a eu 15 jours de retrait évidemment. Fatalement hein, à cette vitesse-là.

**PR** Ouais. C'est une première fois donc on va, on va s'en contenter mais [

**P** [ Merci [ *Regard bas ::*

**J** [ C'est un peu beaucoup hein [

**P** [ Que ça vous serve de leçon [

**J** [ C'est un peu beaucoup hein. (...) sursis d'un an pour la moitié. ]

**Voix Off** Alexandre écoppe finalement de 300€ d'amende, et sera plus attentif à la puissance des voitures qu'il conduira, à l'avenir.

**J** Bon.

**PR** Prochaine fois qu'on vous prête un véhicule, prenez une Exam, là au moins vous ne risquez pas d'excès de vitesse.

**J** Ca c'est pas pareil hein.

**P** Ca va.  
*Rire bref*

**J** Ca c'est pas pareil. Ou alors les vieilles cinque centos hein, ça c'était bien aussi ça.  
*Rire, sourire*

**PR** Encore que, il y en avait qui étaient trafiquées.

**J** Les vieilles, les vieilles.

**PR** Ca roulait bien. Voilà.

**P** Merci beaucoup.

**PR** Au revoir, monsieur.

**P** Au revoir.

**J** Au revoir. La trabant aussi.

## EXTRAIT n°12

Participant Pierre Darche, juge, procureur du roi

Remarque : appuyé sur une barre.

00:01:48

	<p>Vous vous appelez monsieur Darche Pierre, et vous êtes né le 15 avril 1958 à Pornichet. Les faits pour lesquels vous êtes aujourd'hui poursuivi sont les suivants : d'avoir à <i>Soupir</i> Paris, le 5 février 2003, conduit un véhicule, alors que vous étiez sous l'empire d'un état alcoolique caractérisé par la présence de 0,41mg d'alcool dans l'air expiré.</p>
J	<p>Vous étiez juste au-dessus du taux délictuel. Vous étiez nettement au-dessus du taux contraventionnel, mais pour le délit c'est 0,40 et vous aviez 0,41, <i>Tête haut bas</i> ::</p>
	<p>ce qui correspond quand même monsieur à 0,82 euh... grammes d'alcool par litre de sang. Pouvez-vous nous indiquer, pourquoi vous prenez euh... le route dans cet état?</p>
	<p>Bien sûr. J'ai quitté mon travail vers 8h et demi, j'étais avec un client qui habite à côté de chez moi, qui habite porte de Saint-Ouen. Je travaillais rue de Rome, je l'ai <i>Doigts se tendent et se détendent</i> <i>Main gauche vers l'avant</i> ::</p>
P	<p>accompagné porte de Saint-Ouen, on a pris un apéro, c'est vrai. Je ne veux pas nier les faits, je ne les ai pas niés. Et j'habite à deux portes, j'ai traversé, en fait Saint-Ouen, <i>Main gauche vers le haut</i> :: <i>Mains s'ouvrent et se ferment</i> <i>Mains gauche se lève</i> :: <i>Appui tête</i> <i>Mains gauche se lève</i> :: <i>Mains gauche se lève</i> :: traversé le périp'h' par la porte d'Aubervilliers, à la prochaine porte c'est la porte de Pantin où j'habite. Je prenais pas la route, je rentrais chez moi, bon euh... Je ne, je <i>Main gauche vers la droite, puis vers le haut</i> :: <i>Mains s'ouvrent et se ferment</i> <i>Tête gauche droite</i> ::</p>
	<p>reconnais totalement les faits, simplement euh... Bon pour moi c'était un petit peu dur sur le coup quoi parce que... <i>Mains s'ouvrent et se ferment</i> <i>Tête penchée droite léger</i></p>
J	<p>Vous dites que c'était un court trajet mais vous savez, même pour 100m bon [</p>
	<p>[ Je sais bien, je sais bien m'enfin bon... ] <i>Tête penchée gauche puis droite léger, tête haut bas léger</i></p>
J	<p>Mais euh... Un apéritif ça peut pas euh, à soi tout seul provoquer le, le taux de euh de 0,41mg. Donc qu'est-ce que vous aviez bu en réalité? <i>Sourcils levés, menton et coup contractés, sourire</i> :: <i>Regard bas</i> ::</p>
P	<p>J'ai indiqué ce que j'ai bu, j'ai bu un alcool qui s'appelle un <u>moïto</u>, c'est un alcool cubain à base de <u>rhum</u>, euh, c'était un, c'était bien servi. Je [ <i>Mains s'ouvrent et se ferment</i> <i>Appui tête</i> <i>Appui tête</i></p>
J	<p>[ 40 degrés? ]</p>
	<p>Bah c'est très fort puis j'étais à jeun, c'est vrai, j'ai fini tard. Je rentrais chez bon, je, j'aurais pas dû quoi... Je... Je me suis pas rendu compte de la... de... j'ai vu que c'était un <i>Regard bas</i> :: <i>Tête gauche droite</i> :: <i>Tête gauche droite</i> :: <i>Tête haut bas</i></p>
P	<p>grand verre, je dois dire. J'en ai bu qu'un, on m'en a proposé un deuxième, j'ai refusé parce que je pensais que c'était déjà pas mal [ <i>Mains s'ouvrent et se ferment</i></p>
J	<p>[ Le premier devait être vraiment bien, bien rempli [</p>
	<p>[ il était bien... il était très bon, sur le moment... ]</p>
J	<p>Sur les faits, ça paraît euh... simple euh... Vous avez votre permis de conduire depuis combien d'années?</p>
P	<p>Depuis euh, 1977.</p>
J	<p>Et euh, le préfet vous l'a suspendu à la suite de cette affaire pendant combien de temps ?</p>
P	<p>Ben a priori euh je pense que c'est 6 mois quoi.</p>
J	<p>Quelles sont vos ressources mensuelles? <i>Lèvres pincées</i></p>
P	<p>Je gagne 15 000 francs par mois, ça fait 1500, 1800, je sais plus. <i>Regard haut droite</i> :: <i>Sourcils levés, tête gauche droite</i></p>
J	<p>Vous n'avez donc jamais eu d'ennui avec la, la justice?</p>
P	<p>Non, du tout. <i>Tête gauche droite</i></p>
J	<p>Sur les faits, sur la personnalité, monsieur de procureur, des questions? <i>Poings serrés</i></p>
PR	<p>Pas de question, madame.</p>
J	<p>La défense. Vous avez quelque chose à ajouter?</p>
P	<p>Non, je vous demande un petit peu de clémence parce que bon euh, je suis en délit, j'ai reconnu mon erreur. Bon pour moi c'était euh, je vous dit c'est un lourd handicap. <i>Sourcils levés, mains s'ouvrent et se ferment</i> <i>Sourcils levés</i> :: <i>Mains s'ouvrent se se ferment</i></p>
	<p>Voilà je, je, je, je vous demande un peu de clémence. Peut-être un aménagement de mon permis si possible. <i>Sourcils levés</i> ::</p>
J	<p>Oui ça je crois que j'avais un peu deviné oui. Asseyez-vous. Monsieur le procureur, vos réquisitions. <i>Tête haut bas</i> ::</p>
	<p>En ce qui concerne la sanction, alors monsieur nous dit, il nous a dit à un moment, "toute façon, vous savez euh, à la limite c'était pas très très grave puisque j'étais pas très loin de chez moi" mais, de toute façon, quel que soit le lieu ou vous avez envoyé le véhicule, obligatoirement, et vous avez entendu, au début de cette audience les statistiques qui ont été présentées par la ministère publique, obligatoirement, vous mettez, à un moment ou un autre, en danger la vie d'autrui quand vous conduisez en état alcoolique. Les réflexes sont profondément amoindris. Alors c'est pourquoi le ministère publique requiert que, bien évidemment, compte tenu du taux qui est moindre, le tribunal retienne contre monsieur une peine, à la fois de 500€ d'amende et 4 mois de suspension du permis de conduire.</p>
J	<p>Merci monsieur le procureur. Monsieur, levez-vous. Avez-vous quelque chose à ajouter?</p>
P	<p>Non j'ai rien à rajouter.</p>
J	<p>Très bien. Alors, vous vous retirez dans la salle ou à proximité, la décision va être rendue tout à l'heure après la suspension d'audience. Affaire suivante.</p>

**EXTRAIT n°13**

Participant Claudy, juge Jean-Pol Martin, procureur du roi Jean-Christophe Horion

**00:11:00**

- J** Vous avez oublié de payer ou... ?
- P** Non non, mais euh... j'avais dit aux policiers que je ne payerais pas parce que je dis euh... J'avais reçu un nouveau gsm à ma fille... [  
*Regard bas* ::
- J** [ Ah. Vous aviez décidé que... ]
- P** [ Ouais, je lui ai dit carrément euh... Je dis "écoutez, entre regarder un gsm et être au téléphone, c'est deux", que je dis. ]  
*Regard bas* :: *Main droite vers l'avant puis contre l'oreille droite* :: *Haussement d'épaules*
- J** Non, non, non, la loi ne dit pas ça, monsieur. La loi dit "se servir d'un gsm". Donc, se servir, c'est le mettre en main [
- P** [ Oui, d'accord. ]  
*Tête penchée droite, menton vers le haut* :: *Bras droit haut* ::
- J** Le mettre en main, et même l'enclencher et le regarder.
- PR** Ouais, ah oui.
- J** Comprenez-vous ? Donc il ne fait pas nécessairement que vous soyez en, en train de tapoter sur le clavier pour envoyer un message ou que vous répondiez à un appel,  
*Tête penchée gauche, sourcils levés* ::  
ou que vous, que vous appelez vous-même. Il suffit d'utiliser l'appareil donc de l'avoir en main.  
*Tête penchée droite, puis gauche* ::
- P** Beh je l'avais en main. Tout à fait, je ne conteste pas ça.  
*Tête haut bas* :: *Regard bas* ::
- J** Et donc le policier n'a pas méconnu le texte légal en vous enterpellant. Je crois que c'est plutôt vous qui n'avez pas perçu la portée du texte légal.  
*Tête haut bas, sourcils levés* ::
- P** Ouais d'accord. Mais enfin je lui ai quand même fait une petite remarque, je lui ai dit "on ne peut pas fumer en service monsieur".  
*Appui tête léger* :: *Tête penchée gauche* ::
- J** Ahhh... Je sais pas si c'est interdit dans ...
- P** Ah vu qu'on ne peut déjà pas fumer dans [  
*Tête penchée gauche* ::
- J** [ Dans le statut du policier. Ca j'en sais rien, ça j'en sais rien. Ce que je ne sais pas, je ne me prononce pas. ]
- P** Pas de problème hein.  
*Regard droite* ::
- J** Beh voilà. Monsieur le procureur du roi.  
*Regard droite* ::
- PR** Bah rien de particulier si ce n'est que monsieur a déjà quand même quelques antécédents.  
*Sourcils levés, tête en avant léger*
- J** Ah ha. Mais oui.
- P** Concernant?
- PR** Ah, concernant euh, des infractions de roulage. [  
[ Des vitesses, essentiellement des dépassements de vitesse, monsieur, qui s'étendent quand même, il faut être honnête, entre 2003, 2004, et la fin des années 2000.  
*Sourcils levés, tête en avant*  
La dernière condamnation en 2008. Ah... on tient note de tout ici hein, rien de nous échappe. ]  
*Sourcils levés, sourire inversé* :: *Sourcils levés* :: *Tête gauche droite léger*
- P** Ah oui, effectivement.  
*Tête haut bas, sourire*
- J** Nos archives sont bien tenues. Bien, bien. 20€, sursis d'un an pour la moitié. Voilà, monsieur, il n'y a pas de raison de vous faire un sort différent des autres.  
*Tête haut bas, sourire* ::
- J** D'autant que vous n'aviez tout de même pas, à part ces condamnations anciennes, une habitude marquée à la délinquance routière. Voilà.
- P** Oh non. Ca va bien alors.  
*Sourcils levés, regard droite* :: *Appui tête* ::
- Voix Off** Claudy repart avec 60€ d'amende à payer.
- J** A bientôt, peut-être. Sait-on.

## EXTRAIT n°14

**Participant** Delphine, juge Jean-Pol Martin, procureur du roi Jean-Christophe Horion

Remarque : mains dans le dos la plupart du temps

**00:11:40**

Eh bien on vous reproche un défaut d'assurance et d'avoir circulé avec un véhicule qui n'était pas immatriculé d'une part. Et puis, par ailleurs, pour ne pas avoir

**J** respecté les conditions de votre permis provisoire.  
*Tête haut bas ::*

**P** Oui.

**J** Et que dites-vous?

**P** Beh euh... c'est vrai. Mais concernant la [

**J** [ (...)]

**P** Oui. Mais concernant la voiture euh, ça m'appartient pas en fait.

*Tête gauche droite ::*

**J** Ah oui mais ça, que la voiture vous appartienne ou vous appartienne pas il faut quand même qu'elle soit assurée hein.

**P** Oui c'est... Oui oui.  
*Tête haut bas ::*

**J** L'immatriculation était signalée volée, vous en avez des relations vous.

**P** Nan nan nan. C'est [

*Tête gauche droite ::*

**J** [ Comment non non ? [

**P** [ c'est pas mon style. C'est vraiment pas mon style. ]

**voix Off** Delphine circulait en plus à bord d'une voiture volée. Dans un instant, Delphine va-t-elle réussir à convaincre le juge Jean-Pol Martin, elle qui assure qu'elle ne savait pas qu'elle conduisait un véhicule signalé volé.

**P** A la base des bases c'est lui qui conduit cette voiture euh... là.

**J** C'est votre amis ça... un cousin.

**P** C'est un ami mais bon... [

**J** [ Un cousin [

**P** [ Oui c'est un cousin, on se connaît depuis qu'on est petits et donc [

*Tête haut bas ::*

**J** [ Oui mais l'ennui c'est que votre cousin on n'a jamais pu euh... l'identifier apparemment. ]

**00:12:48**

*Interruption*

**00:13:57**

**voix Off** En plus d'avoir roulé à bord d'un véhicule volé, Delphine n'a pas respecté les conditions de son permis provisoire.

**J** L'immatriculation était signalée volée, vous en avez des relations vous.

**P** Nan nan nan. C'est [

*Tête gauche droite ::*

**J** [ Comment non non ? [

[ c'est pas mon style. C'est vraiment pas mon style. En fait euh... je devais euh... donc il y avait mon cousin, Thierry, qui était là, et avec euh... son enfant. Et il m'a proposé  
*Regard haut ::*

**P** en fait de le... de l'aider à l'accompagner parce que son enfant était fatigué et tout. Donc euh... il m'a proposé pour que je conduis comme ça lui il s'occupe de son enfant.

*Tête penchée gauche ::*

Parce que lui euh... à la base des bases c'est lui qui conduit cette voiture euh... là. ]

**J** C'est votre amis ça... un cousin.

**P** C'est un ami mais bon... [

**J** [ Un cousin [

**P** [ Oui c'est un cousin, on se connaît depuis qu'on est petits et donc euh [

**J** [ Bien [

**P** [ Donc il était, il était déjà à la maison depuis. Moi je suis venue par après les cours et euh... Donc euh [

*Tête penchée gauche, regard haut ::*

**J** [ Mais oui mais l'ennui c'est que votre cousin on n'a jamais pu euh... l'identifier apparemment. ]

**P** Le cousin ? Il est de France hein, il est pas d'ici.

**J** Hein il est pas d'ici.

**P** Non. Il est parti en France euh... après euh... cette affaire.

**J** Bon. Monsieur le procureur du roi.

**PR** Votre permis vous l'avez... définitif maintenant?

**P** Oui.

**PR** Oui ?

<b>P</b>	J'ai mon définitif oui. <i>Tête haut bas ::</i>
<b>J</b>	Depuis quand?
<b>P</b>	Depuis euh... quelques semaines.
<b>J</b>	Depuis... Vous l'avez avec vous ?
<b>P</b>	Oui je l'ai avec moi.
<b>J</b>	Ben montrez-le.
<b>voix Off</b>	Entretemps, Delphine a réussi son permis de conduire, ce qui peut l'aider à obtenir la clémence du tribunal.
<b>J</b>	Merci madame. Alors... permis... ça c'est vraiment tout frais ça.
<b>PR</b>	Effectivement hein, 15 jours. Enfin, c'est bien, c'est bien.
<b>J</b>	Mais bon tant mieux hein madame, tant mieux, on ne demande que ça nous, c'est de constater que vous vous mettez en ordre hein.
<b>P</b>	Oui. <i>Redressement du buste ::</i>
<b>J</b>	C'est tout à fait excellent.
<b>P</b>	J'avais pas le temps de passer plus tôt parce que j'étais [ [ Non mais c'est pas grave, c'était simplement... Ca vous permet ainsi de pouvoir bénéficier du sursis pour l'amende qui est liée à la prévention sur le permis provisoire
<b>PR</b>	puisque vous avez un permis définitif maintenant donc vous ne recommencerez plus. ]
<b>J</b>	Voilà madame. Donc euh, grosse partie des amendes en sursis, 50€ au total.
<b>P</b>	50€ en total?
<b>J</b>	Oui, oui.
<b>P</b>	C'est tout? <i>Tête gauche droite ::</i>
<b>J</b>	Fois 6...
<b>PR</b>	Fois 6 hein...
<b>P</b>	C'est tout?
<b>J</b>	Oui c'est tout.
<b>PR</b>	Ben c'est déjà pas mal, parce qu'il y a des frais aussi qui viennent en plus.
<b>J</b>	Mais elle s'attendait peut-être bien à avoir d'autres [ [ Ben oui... [ <i>Léger sourire</i>
<b>P</b>	[ D'autres mécomptes... [ [ Ben il y a des frais aussi mais il n'y a pas de déchéance donc euh... Vous échappez à ça [ [ Elle s'attendait peut-être à plus méchant qu'à ça. ]
<b>J</b>	Faites attention pendant 2 ans de ne pas commettre d'infractions [ [ Ah oui oui parce que votre permis, votre permis B est tout frais donc, pas d'excès de vitesse, pas de franchissement de feu rouge, pas boire au volant [ <i>Tête haut bas ::</i>
<b>P</b>	[ Le problème c'était que ... [ <i>Sourire ::</i>
<b>J</b>	[ Pas de drogue au volant [ [ Je ne me drogue pas [ <i>Tête gauche droite, sourire</i>
<b>P</b>	[ Mais oui mais euh madame, moi je dis tout ce qu'il ne faut pas faire après... Pas de ligne blanche continue [ [ Oui mais récemment j'ai fait un excès de vitesse [ <i>Tête vers l'arrière, léger sourire ::</i>
<b>J</b>	[ Si vous avez reçu une transaction ben, tâchez de payer, comme ça ... [ [ oui [ [ Vous ne devrez pas avoir de retrait. ]
<b>PR</b>	Voilà.
<b>J</b>	Ok, ça va. Merci, bonne journée. <i>Tête haut bas ::</i>
<b>P</b>	Au revoir mademoiselle.
<b>J</b>	
<b>voix Off</b>	Delphine devra payer 300€, et devra s'acquitter, d'ici quelques jours, d'une autre amende, pour son excès de vitesse.
<b>00:17:00</b>	

## EXTRAIT n°15

Participant Marcello, juge Jean-Pol Martin, procureur du roi Jean-Christophe Horion

00:12:05

J	Alors, il y a donc un accident de la circulation assez classique, qui est raconté dans le dossier que vous ne seriez pas resté sur place.
P	Si, justement. Je peux expliquer la, la situation? <i>Tête haut bas :: Mains droite vers l'avant ::</i>
J	Ben vous êtes là pour ça monsieur.
P	Voilà donc euh, c'est une rue assez étroite, il y a des voitures en stationnement sur la droite. Je m'engage, et une autre voiture en face arrive à toute allure donc je me resserre. Ma camionnette touche le rétroviseur du, de la camionnette. 10 m plus loin il y a une voiture, et c'est comme ça qu'ils ont eu mon numéro de plaque parce que je me, j'ai ralenti à la voiture, il a relevé mon numéro de plaque. J'ai fait demi-tour au premier carrefour qui était juste derrière lui. Je me suis arrêté, j'ai ramassé les débris de rétro, j'ai attendu 10 minutes. C'est vrai que, j'aurais peut-être du demander [ <i>Main droite vers l'avant :: Mains gauche vers l'avant haut, puis le pouce gauche vers l'arrière :: Index gauche vers l'avant, puis droite :: Tête gauche droite léger :: Main gauche vers la gauche puis vers la droite puis gauche :: Main droite avant puis vers lui :: Regard droite ::</i> ]
J	[ J'ai un, j'ai un, j'ai un témoin qui me dit ceci, mais bon hein, "J'ai attendu pour voir ce que le conducteur allait faire..." ]
P	Oui.
J	"Le conducteur s'est arrêté, c'est vous..."
P	Oui. <i>Tête haut bas ::</i>
J	"Il est allé faire demi-tour..."
P	Oui. <i>Tête haut bas ::</i>
J	Jusque là nous sommes d'accord. "Puis il est sorti de son véhicule..."
P	Oui.
J	"A repoussé les débris qui jonchaient le sol..."
P	J'ai ramassé les débris, oui. <i>Tête haut bas :: Regard bas ::</i>
J	Il est ensuite parti sans prendre contact avec le propriétaire du véhicule tamponné sans laisser ses coordonnées. (...) <i>Sourcils froncés ::</i>
P	Donc, le monsieur a bien vu que je me suis arrêté, que j'ai ramassé les débris, et que j'ai attendu. Lui il est parti lui, hein. Il a relevé mon numéro de plaque. Je savais bien que j'allais avoir des nouvelles, vu que ça devait être certainement un voisin. <i>Tête haut bas :: Index haut :: Tête haut bas :: Tête gauche droite ::</i>
Voix Off	Sachant qu'on avait relevé son numéro de plaque, Marcello explique qu'il préférerait attendre simplement une convocation de la police pour payer les frais du rétroviseur qu'il avait accroché.
P	La première chose que j'ai faite quand j'ai eu la convocation à Manage, j'ai été me présenter, j'ai eu un nom, et un prénom, et directement j'ai été faire le nécessaire à l'assurance. Tout est ici [ <i>Regard bas :: Regard bas :: Regard bas</i> ]
J	[ Je crois monsieur que, dans ce cas-ci, ce que vous auriez [ <i>Regard bas ::</i> ]
P	[ Je suis coupable d'avoir cassé le rétroviseur [ <i>Main gauche sur la poitrine, tête haut bas, main gauche vers l'avant :: Regard vers le bas ::</i> ]
J	[ Ce que vous auriez pu faire [ <i>Regard bas ::</i> ]
P	[ Oui [ <i>Regard bas ::</i> ]
J	[ c'était vous faire connaître à un bureau de police, n'importe lequel, dès que vous en aviez la possibilité [ <i>Regard bas ::</i> ]
P	[ Je suis d'accord avec vous monsieur, il est vrai que j'aurais peut-être du aller au bureau de police, ou demander peut-être le bic de monsieur qui a noté si gentiment mon numéro de plaque. ] <i>Tête haut bas :: Tête penchée gauche, mains droite vers la gauche, puis vers le haut</i>
Voix Off	Dans un instant, Marcello continue de nier le délit de fuite. Va-t-il réussir à convaincre le juge Jean-Pol Martin?
P	Un délit de fuite c'est : je renverse quelqu'un, je m'enfuis, je ne dis rien à personne. <i>Regard gauche, main gauche à gauche :: Tête gauche droite ::</i>
J	Il y a plusieurs degrés de gravité dans le délit.
00:14:30	Interruption
00:15:10	...
P	... qui a noté si gentiment mon numéro de plaque et, et... laisser mon numéro de téléphone, c'est peut-être une erreur que j'ai faite à ce moment-là.
J	C'est à vous, dans ce cas-là, à être proactif, et pas à attendre [ <i>Regard bas ::</i> ]
P	[ Je sais bien [ <i>Haussement d'épaules, soupir, tête gauche droite</i> ]
J	[ Et pas attendre que les forces de l'ordre prennent contact avec vous. ]
P	Euh...
J	Tout simplement parce que le délit de fuite, qui existe euh, est à délais instantané. Dès que vous partez il est établi.
P	Donc, un délit de fuite ça veut dire, pour moi hein, personnellement, c'est : je renverse quelqu'un, je m'enfuis, je ne dis rien à personne. Ici je me suis quand même, j'ai fait demi-tour au carrefour, je me suis arrêté, j'ai ramassé les débris, j'ai attendu 10 minutes. <i>Epaules penchées à gauche :: Regard gauche :: Regard gauche :: Mains gauche à gauche, puis en avant Tête vers l'avant ::</i>

<b>J</b>	Il y a plusieurs degrés de gravité dans le délit. Hein... [
<b>P</b>	[ Vous savez, j'ai pas dormi de la nuit, ça fait... je stresse assez bien [ <i>Tête gauche droite :: Tête haut bas :: Regard bas ::</i>
<b>J</b>	[ C'est sûr que on ne peut pas assimiler un quelqu'un qui tue un autre et qui s'en va, dans des conditions honteuses, dramatiques, et tout à fait inacceptables avec le fait que vous, que nous, qui nous occupe aujourd'hui. C'est pas pareil hein, ça c'est clair. Bon, monsieur le procureur du roi, vous avez entendu le son de cloche de monsieur, je vous ai lu la version du témoin [ <i>Lèvres pincées</i>
<b>P</b>	Ben, le témoin je crois qu'il dit la même chose que moi hein euh... il a vu que je m'étais arrêté aussi donc euh... <i>Tête gauche droite ::</i>
<b>J</b>	Voilà. Quelles sont vos requises ?
<b>PR</b>	Ben on est bien d'accord mais techniquement [
<b>J</b>	[ C'est ce que je viens de dire [
<b>PR</b>	[ Techniquement euh, l'infraction est [
<b>J</b>	[ Techniquement c'est établi [
<b>PR</b>	[ Est établie donc à ce niveau là, malheureusement pour vous mais, mais heureusement, reste la possibilité d'aménager la peine en fonction des circonstances et des explications qui sont données ici. Je propose, un de ne pas mettre de déchéance [ <i>Lèvre pincées, avec la langue apparente</i> <i>Regard bas ::</i>
<b>J</b>	[ Ce qui est déjà une bonne, un bon point [
<b>PR</b>	[ Ca c'est déjà pas mal. Et deux ben de mettre un, un, un sursis plus large vu que monsieur n'a qu'un antécédant relativement ancien de vitesse qui n'a pas, qui n'a rien à voir [ <i>Tête penchée droite léger ::</i>
<b>J</b>	[ (...) 200 ou un sursis de 3 ans pour les 3/4. ]
<b>P</b>	Ca veut dire quoi, parce que je... [ <i>Tête gauche droite :: Buste vers l'arrière puis avant ::</i>
<b>J</b>	[ 300€ et des frais. ]
<b>P</b>	Et je reçois ça chez moi? <i>Tête haut bas ::</i>
<b>J</b>	Ouiiii....
<b>PR</b>	Ouiiii... Dans quelque temps.
<b>J</b>	Oui dans quelque temps.
<b>P</b>	Voilà, je vous remercie.
<b>J</b>	Tout dépend de la vitesse du ministère des finances [
<b>P</b>	[ Oui mais on saura bien que c'est [ <i>Tête haut bas ::</i>
<b>J</b>	[ C'est à dire, si il y a grève longtemps, ou pas longtemps, souvent, pas souvent. ]
<b>P</b>	Ca on verra, ils ont peut-être raison de faire des grèves aussi. <i>Tête penchée gauche ::</i>
<b>PR</b>	Si il y a des moyens ou pas de moyens...
<b>J</b>	Voilà, hein bah...
<b>PR</b>	Du personnel ou pas de personnel.
<b>J</b>	Si l'état a besoin de sous vite, pas vite, bah...
<b>PR</b>	Non ça ça ne change rien ça... Ils en ont toujours besoin mais c'est pas pour autant qu'ils vont plus vite.
<b>J</b>	Voilà. Bon.
<b>P</b>	Ok, je vous remercie. Au revoir.

**Voix Off** Marcello a finalement réussi à amadouer le tribunal. Il évite le retrait de permis pour délit de fuite mais devra tout de même payer 300€ d'amende.